

Le Reporter

N°1190

DU 3 OCTOBRE 2024

www.lereporter.ma

Plus de 40.000
Palestiniens tués
Après Gaza, le Liban
Israël et ses soutiens
L'Iran et ses Proxys

JUSQU'OUÙ IRA CETTE SALE GUERRE ?

ENTRETIENS
EXCLUSIFS



Agnès Levallois,
Vice-Présidente
de l'iReMMO
«L'Iran est
le principal perdant
de la disparition
de Hassan
Nasrallah»



Latifa Yaakoubi,
Directrice Générale
de l'ANDZOA
«Avec le programme
de réhabilitation,
Tata pourra bénéficier
d'un budget
conséquent»



Rabat, le 30 septembre 2024



RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

Une nouvelle dynamique marquée, notamment, par une progression de 31% du chiffre d'affaires et de 640% du résultat net consolidé.

A la clôture du 1^{er} semestre 2024, le Groupe Al Omrane a enregistré des progressions notables de tous ses indicateurs de performance. Ces résultats exceptionnels témoignent de la redynamisation réussie du Groupe et de la mobilisation exemplaire de ses équipes.

INDICATEURS FINANCIERS

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2024 s'est établi à **2 282 MDH**, enregistrant une hausse significative de **31%** par rapport à la même période en 2023. Les recettes de vente ont, quant à elles, atteint **2 666 MDH**, soit une augmentation de **43%** par rapport 1^{er} semestre 2023, témoignant d'une dynamique commerciale solide.

Pour sa part, le résultat d'exploitation s'élève à **363 MDH**, en hausse de **515%**, et le résultat net consolidé à **194 MDH**, en progression de **640%** par rapport à la même période de l'année précédente.

Les résultats positifs enregistrés au cours du premier semestre 2024 confirment les nouvelles ambitions fixées par le Groupe qui continuera à déployer son plan de relance tout en maintenant une dynamique soutenue dans la réalisation de ses projets.

INDICATEURS D'ACTIVITE

Le Groupe Al Omrane a réalisé un volume d'investissement de **2 288 MDH** au cours du premier semestre de 2024, ce qui représente une progression de **11%** par rapport à la même période en 2023.

Sur le plan des réalisations physiques, le Groupe a mis en chantier **3 603 unités** de production nouvelle, représentant une augmentation de **24 %** par rapport aux six premiers mois de 2023.

L'achèvement des travaux a, pour sa part, concerné **4 048 unités** de production nouvelle, affichant une croissance exceptionnelle de **205%** par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.

En termes de transactions, **7 949** contrats de vente ont été établis à fin juin 2024, traduisant une hausse de **13%** par rapport à l'année précédente. Les livraisons, quant à elles, ont concerné **8 250 unités**, marquant une augmentation de **40%** par rapport à la même période en 2023.

PERSPECTIVES

Le Groupe Al Omrane, entreprise publique stratégique et bras armé de l'Etat, est investi de la mission de mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'habitat, d'aménagement et de développement territorial, traduite par la conduite des programmes publics portés par le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Afin d'assurer pleinement cette mission et de contribuer fortement dans le développement socio-économique du Royaume, le Groupe a procédé, en fin 2023, à une revue stratégique globale ayant abouti à la définition de nouvelles orientations stratégiques et des objectifs à court et moyen termes très ambitieux visant la mue du Groupe Al Omrane en acteur de référence du secteur de l'habitat et de l'aménagement du territoire qui contribue dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens avec innovation, modernité et durabilité. Par ailleurs, des réajustements de l'organisation du Groupe et de ses processus opérationnels ont été opérés et les relations avec ses partenaires ont été renforcées.

Les perspectives du Groupe revues sur cette base peuvent être synthétisées comme suit :

- Être le partenaire des pouvoirs publics pour la réalisation des projets d'aménagement du territoire et de mise à niveau urbaine ;
- Être l'opérateur national de référence de l'habitat, tout en développant le partenariat avec le secteur privé ;
- Asseoir toutes les bases d'un développement pérenne du Groupe (bonne gouvernance, alignement stratégique, solidité financière, transformation technologique, excellence opérationnelle, recherche et innovation, maîtrise des risques et du contrôle interne...)

Les premiers résultats de cette évolution ont été immédiatement perçus et le Groupe poursuit son développement sur cette lancée.



Guerre au Proche-Orient

Le Maroc active deux cellules de crise au Liban pour ses ressortissants



Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, a assuré suivre de près, la situation de la Communauté marocaine résidant au Liban, à la lumière des événements actuels qui secouent ce pays. Le Département des Affaires étrangères a fait savoir qu'une cellule de crise permanente a été activée au Liban, pour suivre 24h/24, la situation de la communauté marocaine résidant au Liban et prendre les mesures nécessaires en fonction de l'évolution de la situation. La même source a indiqué que l'Ambassade du Maroc au Liban a créé une cellule de crise similaire pour maintenir un contact direct avec les membres de la Communauté marocaine rési-

dant dans ce pays, recevoir leurs appels, prendre de leurs nouvelles et les guider afin d'assurer leur sécurité.

Le ministère a, en outre, indiqué que l'Ambassade du Maroc à Beyrouth est en contact permanent avec la grande majorité des membres de la communauté marocaine résidant au Liban et dispose de leurs coordonnées afin de suivre leur situation, à l'exception de quelques personnes qui n'ont pas pu être localisées et qui ont probablement quitté le pays avant l'escalade des tensions.

Pour rassurer les familles dont les proches vivent au Liban, le ministère des Affaires étrangères a indiqué que la Communauté marocaine n'a pas été visée par les bombardements sur Beyrouth, outre l'intégration dans la société libanaise et l'esprit de solidarité familiale qui caractérise cette Communauté, contribuant par conséquent à atténuer certaines des conséquences des événements.

Enfin, le ministère marocain des Affaires étrangères a fait savoir que ces cellules de suivi et la Mission Diplomatique marocaine à Beyrouth, s'emploient à étudier et à élaborer tous les scénarios possibles en fonction du déroulement des événements. ■



Abdellatif Miraoui Vs Etudiants en médecine La crise s'enlise

Le ministère de l'Enseignement supérieur a annoncé une série de mesures pour reprendre le cours normal des études dans les différentes Facultés de médecine et de pharmacie à travers le Royaume, paralysées par un mouvement de grève des étudiants qui dure depuis plus de 9 mois, en raison de la réduction de la durée des études de 7 à 6 ans. Le Département de Abdellatif Miraoui a indiqué qu'afin de permettre aux étudiants de rattraper les examens du premier semestre de l'année universitaire 2023-2024, une Session spéciale de rattrapage se tiendra à partir du 4 octobre 2024. Pour ceux qui n'auront pas réussi cette Session exceptionnelle, le ministère de tutelle a programmé une deuxième Session spéciale de rattrapage, dont la date sera annoncée ultérieurement.

En dépit de ces mesures, les étudiants en médecine et pharmacie comptent bien poursuivre leur mouvement de protestation. Ces derniers ont d'ailleurs annoncé un sit-in national le 15 octobre 2024, devant le Parlement à Rabat. ■

79ème AG des Nations-Unies

Antony Blinken n'avait pas de temps pour Ahmed Attaf

Aux yeux des Etats-Unis, le Maroc est un allié hautement stratégique et un interlocuteur qui jouit d'une grande crédibilité. La place privilégiée qu'occupe le Royaume vis-à-vis des responsables américains, s'est manifestée cette fois-ci, lors des travaux de la 79ème Assemblée Générale de l'Organisation des Nations-Unies.

Tout au long de ces Assemblées Générales qui ont duré une semaine (24-30 septembre 2024) au siège de l'ONU à New-York, les membres de la Délégation marocaine qui comprenait le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'Etranger, Nasser Bourita, l'Ambassadeur-représentant permanent du Maroc aux Nations-Unies, Omar Hilale, entre autres, était sur tous les fronts.

Multipliant les rencontres et les entretiens avec les responsables et représentants de la quasi-totalité des pays du monde, le Chef de la diplomatie marocaine ne passait pas inaperçu dans les couloirs de l'ONU, contrairement à l'Algérien Ahmed Attaf.

Si Nasser Bourita s'est longuement réuni avec le Secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, en marge des travaux de la 79ème Assemblée Générale des Nations-Unies, autour de questions



Entre l'ambiance qui régnait lors de la réunion Bourita-Blinken (image de droite) et celle d'Ahmed Attaf, il n'y a pas photo

et dossiers d'intérêt commun, notamment ceux liés à la paix et la sécurité régionales, le ministre des AE algérien, Ahmed Attaf, a dû se contenter d'une entrevue furtive avec deux employés du Département d'Etat américain. Visiblement, Ahmed Attaf qui s'attendait à une réunion avec le Secrétaire d'Etat américain, a –diplomatiquement– reçu une fin de non recevoir. Quoi de plus normal, lorsqu'on sait que le Régime algérien est aujourd'hui connu et reconnu à l'échelle internationale, comme fauteur de troubles et largement isolé, notamment sur la scène diploma-

tique. De son côté, le Président américain Joe Biden, a offert une réception à la Maison Blanche, en l'honneur des Chefs d'Etat et de Gouvernement ayant pris part à la 79ème Assemblée Générale des Nations-Unies. Parmi les invités, figurait le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, qui représentait SM le Roi Mohammed VI, à ladite Assemblée Générale. La poignée de main chaleureuse entre Akhannouch et Biden, dit tout sur le niveau avancé de la coopération et de l'entente mutuelle entre le Maroc et les Etats-Unis, sur plusieurs dossiers ■

Elan de développement dans les Provinces du Sud

Omar Hilale met à nu les mensonges de l'Algérie

L'Ambassadeur-Représentant Permanent du Maroc auprès des Nations-Unies, a démonté les allégations algériennes sur le développement économique au Sahara.

«L'Algérie ignore ce que représente réellement le Sahara marocain. Ce territoire abrite de grands projets d'infrastructures, notamment le plus long pont routier d'Afrique (Viaduc sur Oued Sakia El Hamra, ndlr) et le plus grand port du continent (Dakhla Atlantique, ndlr)», a souligné Omar Hilale dans une lettre adressée au Président et aux membres du Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

«Chaque jour, plus de 4.000 camions traversent le Sahara marocain. Sans oublier l'ouverture d'universités, d'écoles et les investissements étrangers dans les énergies renouvelables. La vérité est qu'on ne peut pas cacher le soleil», a précisé Omar Hilale, dans



cette lettre.

Le Diplomate a rappelé, en outre, que «le Sahara accueille aujourd'hui 29 Consulats étrangers, avec un 30ème en préparation, ce qui témoigne du soutien international croissant à la Souveraineté du Royaume sur ses Provinces du Sud».

Exerçant son droit de réponse, O. Hilale a ré-

pondu aux déclarations «provocatrices, trompeuses et erronées» du chef de la diplomatie algérienne concernant la question du Sahara marocain. L'Algérie est restée «coincée dans l'ère de la guerre froide» alors que le Sahara est pleinement intégré au Maroc depuis plus de 50 ans», a-t-il fait remarquer, rappelant à l'Algérie, la Résolution des Nations-Unies mettant fin à la colonisation espagnole, il y a plusieurs décennies, et aboutissant au retour du Sahara à sa mère patrie. Le diplomate marocain a indiqué que l'Accord de Madrid, qui a suivi, était en parfaite adéquation avec le discours prononcé par le défunt président algérien Houari Boumediene lors d'un sommet arabe à Rabat. «A cette occasion, Boumediene avait déclaré qu'il soutiendrait toute solution permettant de mettre fin à la colonisation du Sahara marocain, et un an plus tard, ce territoire était effectivement libéré de l'occupation espagnole», a-t-il précisé. ■

Abdellatif Hammouchi-Edward Ahlgren

Un plan d'action pour renforcer la coopération sécuritaire maroco-britannique



Abdellatif Hammouchi & Edward Ahlgren

L'e Directeur Général de la Sûreté Nationale (DGSN) et de la Surveillance du Territoire (DGST) s'est entretenu à Rabat, avec le Conseiller militaire supérieur britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Les discussions entre Abdellatif Hammouchi et Edward Ahlgren, tenues le 2 octobre 2024 au siège de la DGST à Rabat en présence notamment de l'Ambassadeur britannique au Maroc, Simon Martin, ont porté essentiellement sur la promotion de la coopération sécuritaire entre le

Maroc et la Grande Bretagne.

A. Hammouchi et E. Ahlgren ont également discuté des formes de coordination possibles entre les polices marocaine et britannique, à même d'assurer la réussite de l'organisation des manifestations sportives et sécuritaires mondiales prévues au Maroc et en Grande Bretagne. Il s'agit, notamment de la 93ème Session de l'Assemblée Générale de l'Organisation Internationale de Police Criminelle (Interpol) à Marrakech en 2025, la prochaine Coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu en début d'année 2026, le Mondial 2030, et le Championnat d'Europe de Football qui sera organisé au Royaume-Uni, en 2028.

A cette occasion, le Conseiller militaire supérieur britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, n'a pas manqué de saluer le Maroc pour son rôle dans le renforcement de la sécurité sur les plans régional et international, ainsi que son adhésion aux efforts internationaux de lutte contre toutes les menaces et défis sécuritaires. ■

Séisme d'Al Haouz-Inondations à Tata

Sur Instructions Royales, les aides financières prolongées et de nouveaux crédits débloqués

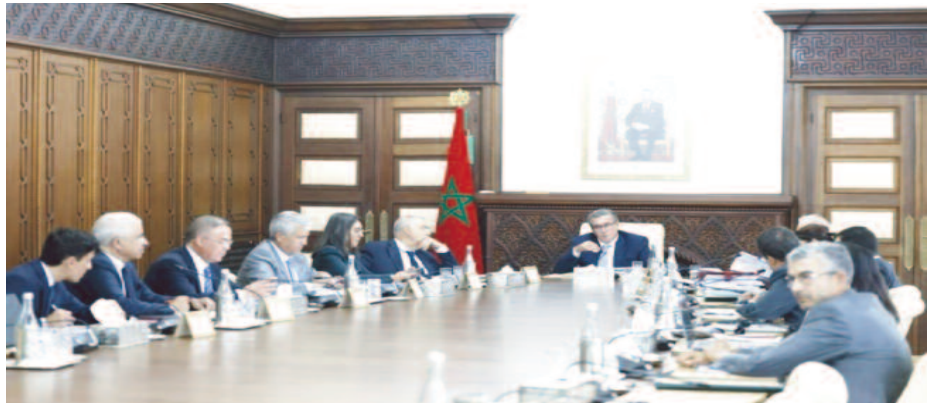
Le Maroc a été frappé, à un an d'intervalle, par deux catastrophes naturelles de grande ampleur. Le 8 septembre 2023, la Province d'Al Haouz a été secouée par un séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter, causant des dégâts humains et matériels importants. Un an plus tard (6 septembre 2024), des pluies torrentielles se sont abattues sur la Province de Tata. Là aussi, le bilan humain et matériel fut considérable.

Pour venir en aide aux sinistrés du Séisme d'Al Haouz, SM le Roi Mohammed VI avait aussitôt donné ses Hautes Instructions pour le versement d'aides d'urgence aux sinistrés. D'un montant de 2.500 Dirhams mensuels, ces aides d'urgence, initialement prévues pour une année, étaient destinées aux familles dont les habitations ont été effondrées partiellement ou totalement suite à ce violent tremblement de terre.

En même temps, un Programme de reconstruction et de réhabilitation des zones sinistrées a été mis en place. Bien qu'il ait enregistré des avancées considérables depuis son lancement, certaines familles n'ont toujours pas achevé la réhabilitation de leurs logements. Dans ce contexte, le Souverain a ordonné que la durée du versement desdites aides, soient prolongée.

Mobilisation toute

En exécution des Instructions Royales, le Chef du gouvernement a présidé mercredi 2 octobre 2024 à Rabat, la 12ème Réunion de la Commission Interministérielle chargée du Programme de reconstruction et de réhabilitation générale des zones sinistrées par le séisme d'Al Haouz. Lors de cette Réunion, la Commission a décidé de prolonger de 6 mois, la durée des versements des aides d'urgence (2.500DH mensuels), aux familles dont les habitations ont été effondrées partiellement ou totalement, et ce, après l'achèvement de l'opération, qui avait été fixée à une durée de 12 mois, pour un coût global de 1,7MMDH. La Commission Interministérielle a également constaté l'émission à fin septembre 2024, de 56.095 autorisations de reconstruction et l'avancement des chantiers de reconstruction



et de réhabilitation au niveau de 50.807 logements endommagés. L'opération de déblaiement des débris au niveau des habitations effondrées ayant atteint ses phases finales, il a été décidé de lancer la mise en œuvre de solutions de terrain concernant 1.700 habitations situées dans des zones à relief compliqué.

Lors de sa 12ème Réunion, la Commission a également établi que 57.703 familles ont touché un premier versement de 20.000DH pour la reconstruction et la réhabilitation de leurs logements effondrés totalement ou partiellement, que 26.110 familles ont touché le deuxième versement, que 12.839 familles ont touché le troisième versement et que 1.868 familles ont touché le quatrième et dernier versement, et ce pour un montant global de plus de 2MMDH.

La Commission s'est d'autre part penchée, notamment sur l'avancement des travaux de mise à niveau des quatre axes routiers composant la route nationale N7 sur une longueur de 64 kilo-

mètres, l'achèvement des travaux de la 1ère tranche, relatifs à la mise à niveau de 42 Centres de santé prioritaires et la distribution gratuite de 30.510 têtes de bétail au profit de 3.051 éleveurs dans les zones sinistrées.

La 12ème Réunion de la Commission ministérielle chargée du Programme de reconstruction et de réhabilitation générale des zones touchées par le séisme d'Al Haouz, a également fait le point, notamment sur l'état d'avancement des travaux de reconstruction et de réhabilitation des établissements scolaire dans la Province d'Al Haouz. Il a ainsi fait état de la réouverture de 127 écoles au titre de la rentrée scolaire 2024, alors que les travaux de réhabilitation se poursuivent au niveau de 42 autres établissements scolaires devant être prêts à fin novembre 2024, dans le cadre du parachèvement de la 1ère tranche de l'opération de réhabilitation des établissements scolaires endommagés ■

MN

Inondations dévastatrices

2,5 MMDH pour la Province de Tata

Des aides financières seront accordées pour la réhabilitation de 1.121 habitations effondrées partiellement ou totalement suite aux inondations survenues début septembre 2024 dans la Province de Tata. Conformément aux Hautes Instructions Royales, la Commission Interministérielle chargée du Programme de réhabilitation des zones sinistrées, a tenu une Réunion de programmation des crédits nécessaires, arrêtés à 2,5MMDH, somme qui sera déposée auprès du Fonds de lutte contre les effets des Catastrophes naturelles.

Ainsi, des aides financières directes seront accordées pour la réhabilitation de 1.121 habitations, dont 269 habitations ont été détruites totalement et 852 partiellement. Le

montant de ces aides sera de 80.000DH pour le financement des travaux de réhabilitation des habitations effondrées partiellement et 140.000DH pour les habitations effondrées totalement. Le programme comprend également des volets relatifs à la réhabilitation des routes, des réseaux de télécommunications, de distribution d'électricité et d'eau potable, et des réseaux d'assainissement. Il prévoit un soutien aux activités agricoles, notamment à travers la réfection des ouvrages de petite et moyenne hydraulique et le soutien aux éleveurs afin de permettre une reconstitution du cheptel dans les régions sinistrées, ainsi que la reconstruction et la réhabilitation des édifices publics sinistrés ■

Ce que les Américains ont dit à Nasser Bourita à propos du Maroc, du Roi et du Sahara



Après New York où se tenait la 9ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU, la délégation marocaine s'est rendue à Washington pour de nouvelles activités. Notamment, la réunion ministérielle du 10ème anniversaire de la Coalition mondiale contre Daesh, où le Maroc co-préside avec les USA le groupe de travail «Africa Focus Group» de lutte contre le terrorisme en Afrique. Focus sur de significatifs entretiens.

Avant tout entretien, il y avait, bien sûr, la réunion ministérielle qui commémorait le 10ème anniversaire de la Coalition mondiale contre Daesh. Créée en 2014, cette coalition vise à déman-

teler les réseaux terroristes affiliés à Daesh, d'assécher leurs sources de financement, de contrecarrer leur propagande et de stabiliser les régions libérées de leur influence. Le Maroc y co-préside, aux côtés de l'Arabie Saoudite, des États-Unis et de l'Italie, le groupe de travail «Africa Focus Group» qui

planche sur la lutte contre le terrorisme en Afrique. Cet organe joue un rôle central dans la coordination des efforts régionaux pour contrer les menaces terroristes sur le continent.

La réunion-anniversaire a ainsi adopté, lundi 1er octobre (2024), un communiqué réaffirmant l'importance de ce groupe de travail dans la lutte contre le terrorisme en Afrique.

Le communiqué salue également les efforts continus du groupe «Africa Focus Group» dans la promotion d'un rôle actif des partenaires africains pour contrer l'expansion de Daesh/ISIS et d'autres groupes terroristes sur le continent.

Il met en avant l'impératif de contrer la propagande et les actions déstabilisatrices des groupes armés non-étatiques en Afrique.

Ces actions sapent les efforts de coopération

Dossier du Sahara

Le Maroc rappelle ses positions à Staffan De Mistura

contre le terrorisme, d'où la nécessité d'une collaboration étroite et coordonnée avec les pays africains sous l'égide de l'«Africa Focus Group», indiquent les pays membres de la Coalition.

Présidée par le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, cette réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre Daech a réuni les délégations des 87 pays membres, dont le Maroc, représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Partenariat «essentiel», «vital», avec le Maroc

Mais le Maroc et les Etats Unis avaient deux autres anniversaires à commémorer. Ils célébraient le 20ème anniversaire de deux événements phares de leurs relations: l'Accord de libre-échange (ALE), le seul que les États-Unis ont conclu avec un pays africain ; et l'exercice militaire «African Lion», le plus grand exercice militaire américain sur le continent africain.

Et, dans le cadre des consultations politiques permanentes entre les deux pays, le ministre Nasser Bourita a eu, mardi 2 octobre à Washington, des entretiens avec le Secrétaire d'Etat, Antony Blinken.

Lors de cette entrevue, les deux responsables ont échangé sur les différents volets du partenariat stratégique maroco-américain, ainsi que sur diverses questions régionales et internationales.

Face à la presse, peu avant ces entretiens, qui ont eu lieu au Département d'Etat, le chef de la diplomatie américaine a déclaré que les Etats-Unis attachent «une grande importance» au partenariat avec le Maroc «notamment en faveur de la stabilité au Moyen-Orient, ainsi qu'en Afrique et en Afrique du Nord».

«Le Maroc est un partenaire essentiel des États-Unis et j'attache une grande importance à la relation entre nos deux pays», a indiqué A. Blinken.

De son côté, Nasser Bourita, qui a mis en avant les relations de partenariat étroit qui unissent les deux pays, a souligné que ses entretiens avec son homologue américain offrent l'occasion de coordonner les actions entre les deux pays dans le cadre de leur partenariat stratégique. «Nous sommes des par-

tenaires pour la paix. Ce partenariat est d'autant plus vital dans un contexte marqué par des escalades au Proche-Orient et des problèmes au Sahel, en Libye et en Europe», a commenté N. Bourita.

A l'issue de leurs entretiens, c'est très officiellement que le porte-parole du Département d'Etat américain a diffusé un communiqué dans lequel les Etats-Unis réaffirment leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, en tant que solution «sérieuse, crédible et réaliste» au différend régional autour du Sahara.

«Les Etats-Unis continuent de considérer le plan d'autonomie du Maroc comme sérieux, crédible et réaliste», a indiqué le porte-parole du Département d'Etat américain.

Un appui, donc, clair au Plan d'autonomie marocain, exprimé tout aussi clairement par les Etats Unis, qui sont le porte-plume des Résolutions du Conseil de Sécurité portant sur le Sahara, et dont la prochaine se prépare pour la fin de ce mois-ci (octobre 2024).

A cet égard, les deux parties ont fait part de leur «soutien» à l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura, dans la conduite du processus politique relatif au Sahara, mené sous l'égide des Nations Unies, afin de parvenir «sans plus tarder» à une solution politique durable.

Avis américain officiel concernant le Roi du Maroc

C'est également par le biais officiel du communiqué du Département d'Etat américain, que les Etats Unis ont rendu hommage au Roi du Maroc, soulignant apprécier «la voix cruciale» de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans «la promotion d'une région du Moyen-Orient plus pacifique et plus sûre».

«Ce rôle se reflète dans le leadership du Maroc répondant aux besoins humanitaires à Gaza, soutenant la stabilité en Cisjordanie et contribuant à la revitalisation de l'Autorité palestinienne», a précisé le communiqué rendu public par le porte-parole du Département d'Etat américain. Département que dirige Antony Blinken.

Le chef de la diplomatie américaine a, par ailleurs aussi, salué «les efforts continus du Maroc pour mettre fin à l'impasse politique en Libye et remédier à l'instabilité au Sahel», a précisé le communiqué. ■ KB



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger s'est réuni le 29 septembre 2024 à New York, avec Staffan De Mistura, Envoyé Personnel du Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, Lors de cette réunion qui intervient à moins d'un mois de l'adoption d'une nouvelle Résolution onusienne sur le Sahara, Nasser Bourita a mis en avant la dynamique internationale de soutien à la Souveraineté du Maroc sur ses Provinces du Sud et l'appui international croissant au Plan d'Autonomie en tant que solution idoine pour mettre fin au conflit artificiel autour du Sahara, orchestré par l'Algérie qui héberge, finance et arme les milices séparatistes du Polisario.

A la tête d'une Délégation de Haut-Niveau composée notamment de Omar Hilale, Ambassadeur-Représentant Permanent du Royaume aux Nations-Unies, le Chef de la Diplomatie marocaine a énuméré une nouvelle fois, les constantes de la position marocaine sur ce Dossier, à savoir le soutien de Rabat aux efforts du Secrétaire Général de l'ONU et de son Envoyé Personnel au Sahara, en vue d'une solution politique réaliste, pragmatique et durable fondée sur le compromis à ce conflit régional. A cette occasion, la Diplomatie marocaine a rappelé qu'aucun règlement de cette affaire n'est possible, en dehors de l'initiative d'Autonomie pour les Provinces du Sud, sous Souveraineté marocaine.

Nasser Bourita et la Délégation qui l'accompagnait à ladite réunion tenue en marge de la 79ème Assemblée Générale des Nations-Unies qui a pris fin le 30 septembre 2024, ont insisté sur le fait que les Tables Rondes avec la participation de toutes les parties, y compris l'Algérie, est le seul cadre de discussions valable pour mener le processus politique jusqu'à son terme, conformément à la Résolution 2703 du Conseil de Sécurité adoptée le 30 octobre 2023. Enfin, le Maroc a exigé que l'accord de cessez-le-feu, signé en 1991 entre le Maroc et le Polisario sous l'égide de l'ONU, en tant que condition préalable à la poursuite du processus politique, soit scrupuleusement respecté. ■ LR

Partenariat stratégique maroco-indien pour la production de blindés au Maroc



Un accord entre le Maroc et l'Inde a été conclu pour la production locale du véhicule de combat terrestre WhAP 8x8. Le projet doit être réalisé dans un délai maximum de trente-six (36) mois. Détails.

C'est en exécution des Directives de Sa Majesté Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, dont la volonté est de moderniser et de renforcer les capacités opérationnelles des FAR, ainsi que de promouvoir l'autonomie et la souveraineté nationales -en l'occurrence, en matériel de mobilité de défense- que l'Administration de la Défense Nationale a conclu un partenariat stratégique avec la société Tata Advanced Systems Limited (TASL), filiale

du conglomérat international Tata Group, portant sur la production locale du véhicule de combat terrestre WhAP 8x8. Production qui se fera dans l'usine baptisée TATA Advanced Systems Maroc (TASM).

La convention d'investissement qui prévoit le dispositif d'incitations financières, fiscales et douanières, a été signée par les ministres représentant les Départements de la Défense Nationale, de l'Intérieur, des Finances, de l'Industrie et de l'Investissement, en présence des représentants de l'Etat-Major Général des FAR et de l'AMDIE.

Selon un communiqué de l'Administration de la

Défense Nationale, la signature de cette convention d'investissement intervient pour répondre à la demande locale et à l'exportation vers des marchés extérieurs.

Le communiqué ajoute que ce projet renforce les liens historiques entre le Maroc et l'Inde, deux économies émergentes dont la coopération stratégique dans le secteur de la défense est en pleine croissance ; et qu'il fait écho à l'ambition du Maroc et de TASL de développer conjointement des liens de coopération Sud-Sud et un pôle régional pour la production de matériel de mobilité de défense.

En effet, cet investissement stratégique place le Maroc au rang de pôle de développement en matière de défense et ouvre de nouvelles perspectives pour les investisseurs intéressés par les secteurs de la défense et de la haute technologie. L'Administration de la Défense Nationale souligne que ce partenariat avec TASL s'inscrit dans une dynamique plus large de développement de l'industrie de la défense au Maroc, avec l'objectif de bâtir progressivement une autonomie stratégique. Ajoutant que l'usine TASM bénéficiera de sources d'approvisionnement locales, soutenant l'écosystème industriel du Royaume et créant de nouvelles opportunités d'emploi.

TATA Advanced Systems Limited, reconnu pour son expertise mondiale dans la fabrication de systèmes de défense, devient un des premiers acteurs internationaux à investir au Maroc dans ce secteur.

Le communiqué indique que ce projet, qui contribue non seulement à la satisfaction des besoins locaux, mais vise également à faire du Maroc un acteur régional émergent dans l'industrie de défense, sera réalisé dans un délai maximum de trente-six (36) mois avec un taux d'intégration locale de démarrage de 35% porté à terme à 50% et donnera lieu à la création de 90 emplois directs et 250 indirects.

Et de conclure que les investisseurs peuvent s'attendre à des perspectives prometteuses, tirées par la demande croissante en véhicules de défense et par l'implication de TASL dans un modèle de production intégré.

Soulignant que cette stratégie bénéficie des atouts d'un sourcing local efficace et de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. ■

LR

Le vrai visage de l'Algérie montré par le Mali aux Nations-Unies

Le Régime algérien a été sévèrement rappelé à l'ordre par le ministre d'Etat, Vice-premier ministre et Porte-parole du gouvernement malien.

S'exprimant à la tribune de l'ONU, samedi 28 septembre 2024, dans le cadre de la 79ème Session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies à New-York, le Colonel Abdoulaye Maïga a dénoncé ce qu'il a qualifié d'ingérence d'Alger dans les affaires intérieures maliennes.

Le Discours du haut responsable malien à l'occasion du Débat général de ladite Session intervient dans un contexte marqué par des tentions persistantes entre le Mali et l'Algérie, exacerbé depuis fin 2023 par la convocation et le rappel des Ambassadeurs de Bamako et d'Alger, auquel le Mali reprochait d'avoir eu des réunions avec des séparatistes Touareg... La colère du Mali contre Alger trouve son origine, également dans le fait que le Président algérien, Abdelmajid Tebboune, ait reçu le 19 décembre 2023, l'Imam Mahmoud Dicko, connu pour ses critiques acerbes envers le pouvoir en place au Mali, depuis août 2020. Pour les responsables maliens, il s'agit-là, «(...) d'actes inamicaux posés par les autorités algériennes, sous le couvert du Processus de Paix au Mali». En janvier 2024, Bamako a officiellement annoncé «la fin avec effet immédiat» de ce Processus mort-né. A la 79ème Session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies, Abdoulaye Maïga a, notamment rappelé les propos tenus récemment par deux hauts responsables algériens, qu'il a accusés de saper les efforts menés par les autorités maliennes pour rétablir la paix dans le pays.

Le duo maléfique Attaf-Bendjama se fait tirer les oreilles

La première cible des critiques du responsable malien était le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf. Ce dernier avait en effet affirmé, le 31 juillet 2024, que «la crise malienne ne pouvait être résolue que par des moyens politiques», tout en insistant sur «l'importance de

l'Accord d'Alger».

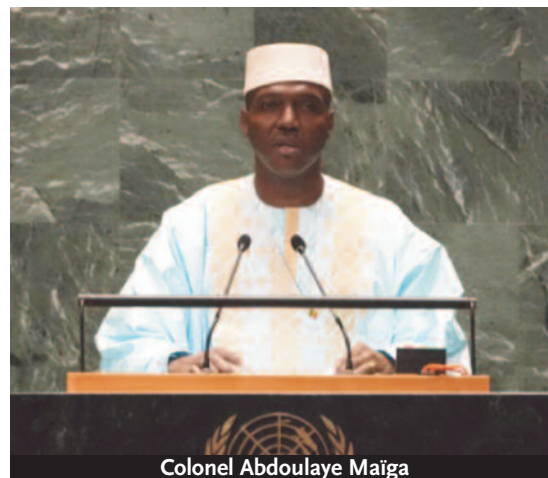
Pour le responsable malien, cette déclaration est une preuve flagrante de «l'ingérence grave», du Régime algérien dans les affaires intérieures de l'Etat du Mali. Ingérence qui été l'une des principales raisons ayant poussé Bamako à mettre fin audit Accord, a précisé A. Maïga.

«Le Mali est souverain dans ses décisions et nul ne peut revendiquer d'aimer le Mali plus que les Maliens eux-mêmes», a insisté le ministre d'Etat, Vice-premier ministre et Porte-parole du gouvernement malien, tout en dénonçant les tentatives répétées de certains responsables algériens, de maintenir un Accord (Processus de Paix au Mali), que les Maliens, eux-mêmes, considèrent comme obsolète.

Le deuxième diplomate vertement critiqué par le Colonel Abdoulaye Maïga à la tribune des Nations-Unies, le 28 septembre 2024, est le Représentant de l'Algérie à l'ONU, Amar Bendjama qui en a pris pour son grade. En août 2024, suite à une frappe de drone dans le nord du Mali, Bendjama avait accusé les responsables maliens d'avoir tué des civils dans cette attaque, estimant que les auteurs de cette attaque opéraient sans contrôle. Le Colonel Maïga a rejeté ces accusations en bloc. «D'une part, la qualification de la nature civile des victimes, à partir des médias est aventureuse et diffamatoire et, d'autre part, en affirmant que les opérateurs de drones n'ont de compte à rendre à personne, il alimente une campagne de désinformation contre le Mali, tout en soutenant l'idée que les vaillantes Forces de Défense et de Sécurité maliennes seraient incapables de piloter des drones», a dit Abdoulaye Maïga. Soulignant que l'armée malienne «(...) agit avec professionnalisme (...) et traite les cibles terroristes, suivant des procédures conformes aux normes internationales».

«Le Mali exige de ces deux énergumènes diplomatiques (Ahmed Attaf et Amar Bendjama, ndlr), qu'ils cessent d'entrer dans l'histoire à reculons», a ajouté le Colonel Abdoulaye Maïga, estimant que le duo Attaf-Bendjama, ignore tout «(...) de la contribution exceptionnelle du Mali à la guerre de libération algérienne, et certainement de la géographie, car ils considèrent, à tort, le Mali comme une Wilaya, c'est à dire une province algérienne».

Pour clore ses propos, le responsable malien a fait observer que la 79ème Session de l'Assem-



Colonel Abdoulaye Maïga

blée Générale des Nations-Unies, se tient dans un contexte de défis considérables aux niveaux continental, régional et mondial, liés principalement à la montée du terrorisme et l'extrémisme violent. «Le Mali reste disposé à jouer toute sa partition dans la mise en œuvre de ses engagements nationaux et internationaux, tout en gardant un certain espoir», a-t-il assuré■

ML

Ce n'est pas qu'aux Nations-Unies que le masque d'Alger est tombé. Même à l'intérieur du pays, le Régime en place a montré une nouvelle fois sa vraie face. Après avoir réimposé le visa pour les ressortissants étrangers détenteurs de passeports marocains, le Président algérien Abdelmajid Tebboune, toujours aussi mal élu, a entamé son deuxième mandat présidentiel avec une série d'arrestations qui n'ont pas épargné des responsables et symboles du Régime autoritaire en place. Quelques jours seulement après le limogage de Djebbar Mehenna, ex-Directeur général de Sécurité extérieure, l'ex-patron de la police algérienne se trouve depuis plusieurs jours au Centre principal opérationnel d'investigation. Farid Bencheikh est interrogé au sujet de ses supposées «relations avec les services secrets français». F. Bencheikh a été arrêté le 25 avril 2024, après avoir été démis de ses fonctions de DG de la Sûreté Nationale algérienne. D'un autre côté, l'instrumentalisation de la justice pour étouffer les voix dissidentes qui osent critiquer ouvertement le Régime en place, est devenue une pratique de plus en plus courante. En témoigne, l'arrestation et la condamnation d'une artiste franco-algérienne ayant participé au Hirak qui a éclaté dans le pays début 2019, exigeant un changement radical du système en place en Algérie ■



Latifa Yaakoubi

DIRECTRICE DE L'AGENCE NATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES OASIENNES
ET DE L'ARGANIER (ANDZOA)

«Avec le programme de réhabilitation, Tata pourra bénéficier d'un budget conséquent»

La province de Tata a été frappée dernièrement par des pluies orageuses ayant causé des inondations entraînant le déracinement d'un nombre important de palmiers-dattiers. Dans l'attente d'un inventaire global des dégâts causés par ces fortes crues, quelles sont déjà les actions et les interventions à prendre dans l'immédiat?

Pour les interventions urgentes, il y en a déjà qui sont entreprises.

Il faut savoir que les inondations que Tata a connues au cours du mois de septembre, ont engendré énormément de dégâts sur les infrastructures routières et sur les habitations. Malheureusement, elles ont également engendré des pertes humaines.

Les premières interventions, les autorités locales les ont entamées dès les premières heures. Elles ont même entamé également des interventions préventives pour déloger les habitants qui sont dans des zones à risque. Ce qui

a fait qu'au niveau des habitations nous avons enregistré des dégâts matériels, mais pas de dégâts humains. Les dégâts humains ont malheureusement eu lieu ailleurs.

En ayant été sur place, nous avons mesuré l'ampleur de ces actions de l'autorité locale que je salue pour les efforts engendrés.

Concernant les interventions rapides des administrations, là, toujours sous la supervision de l'autorité locale, chaque département selon ses prérogatives et ses interventions, est en train de faire le recensement qui va être bouclé courant cette semaine, pour que nous puissions avoir au niveau de chaque département, non seulement le recensement mais également l'évaluation matérielle de ce qui a été détérioré. Ce qui permet d'avoir aussi la possibilité de pouvoir engager au niveau de chaque département ministériel, le nôtre compris, des budgets dans l'immédiat, afin que nous puissions apporter les solutions qu'il faut pour les réhabilitations aussi bien des infrastructures que de l'écosystème. S'agissant de ce dernier volet sur

lequel, l'ANDZOA intervient directement avec le département de l'Agriculture, à savoir la réhabilitation des oasis, on a déjà le dénombrement des premiers palmiers qui ont été emportés littéralement par les crues. Il s'agit d'attaquer, dans l'immédiat, une première opération de curage et de nettoyage. Parce qu'il y a énormément de débris, de troncs et de palmiers qui sont jetés dans les lits des oueds et qui vont constituer un danger pour la population en cas de nouvelles crues. Ils vont également constituer un danger dans le futur en cas de fortes chaleurs parce que ce sont des sources faciles pour le déclenchement des incendies. La première opération dont l'ANDZOA

La phrase

Il n'y a aucun blocage contre les incendies

ANDZOA

La DG visite des oasis affectées par les récentes précipitations à Tata



Les populations de la province de Tata ne sont pas près d'oublier les inondations qui ont frappé leur région les 8 septembre et 20 septembre dernier. Les pluies torrentielles qui se sont abattues ont causé des pertes humaines (22) et d'énormes dégâts matériels qui ont été constatés dans plusieurs zones à cause des crues enregistrées, notamment dans les oueds.

Pour l'heure, il n'y a pas encore un bilan exhaustif. Mais des sources locales racontent avoir été témoins d'un spectacle désolant. Les populations ont assisté, impuissantes, à la destruction de milliers d'hectares et de milliers de palmiers qui faisaient autrefois leur fierté, soulignent les mêmes sources. «Les oasis de ces zones sont désormais menacées d'extinction en raison de l'impact considérable des catastrophes naturelles, comme les inondations et les incendies», disent nos interlocuteurs. Afin d'évaluer les dégâts enregistrés au niveau de plusieurs oasis suite aux récentes pluies orageuses et inondations, la Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), Latifa Yaakoubi, a effectué vendredi 27 septembre et samedi 28 septembre, une visite de terrain dans la province de Tata.

Cette visite, qui entre dans le cadre de la mise en application des Hautes Instructions Royales relatives à la mise en place d'un programme de réhabilitation des zones sinistrées par les inondations dans le Sud-est

du Royaume, a permis de constater les oasis gravement affectées.

Il s'agit, notamment de celles d'Igmir, Anamer Smougen et Aguerd dans la commune de Tamanart, l'oasis d'Akka à la commune de Kasbat Sidi Abdellah Ben M'barek, l'oasis de Kasbat à la commune de Tissint, d'Akka Iguern à la commune Akka Ighane, ainsi que celles des communes de Tata, Tigmert et Adis.

Lors de ce déplacement, Latefa Yaakoubi a pris connaissance de l'ampleur des dégâts causés par les inondations dans l'attente d'élargir le diagnostic sur les autres communes touchées afin d'établir un programme d'intervention d'urgence de l'ANDZOA.

Dans ce sens, l'Agence a déjà mobilisé dans le cadre de son budget propre une enveloppe budgétaire de 20 millions de dirhams, pour la mise en œuvre d'un programme d'urgence qui comprend le nettoyage des oueds et des oasis des débris causés par les inondations et la réhabilitation du réseau de l'eau potable et de certains puits endommagés ■

s'occupe directement c'est donc tout ce qui est nettoyage. Pour ça, nous avons mobilisé un premier budget de nos fonds propres (budget de l'ANDZOA) de 20 millions de dirhams pour déjà faire descendre les engins et commencer avec les Associations locales et les collectivités territoriales cette première opération de nettoyage. Une fois le nettoyage effectué, le département de l'agriculture va commencer à faire, avec la population des agriculteurs, les premières opérations de plantation et de réhabilitation de ces palmeraies.

Combien de palmiers vont-ils être plantés dans la province de Tata après cette catastrophe ?

Ce qui est inscrit dans la stratégie génération green c'est trois millions de palmiers qui sont destinés, à l'horizon 2030, à la palmeraie traditionnelle. Tata va en faire partie. Elle en fait déjà partie. Mais avec l'accentuation du besoin, nous allons certainement, avec notre ministère et le département concerné, avoir la possibilité de revoir à la hausse la plantation.

De même, il y avait un million de palmiers qui était inscrit dans le cadre d'un programme avec la Banque mondiale. Là aussi cette estimation et ce programme-là vont être certainement revus à la hausse.

Car aujourd'hui, on est sur des périmètres où nous avons constaté sur place la disparition totale de certaines palmeraies qu'il va falloir régénérer et réhabiliter.

En plus de cette opération de plantation, l'urgence aussi c'est de réhabiliter le réseau d'eau potable. Malheureusement, on n'a pas trop le choix. La plupart des canalisations d'adduction d'eau potable

traversent les oueds. Avec le passage des crues, elles ont été emmenées et détériorées. Dans un premier temps, l'autorité locale assure l'alimentation à travers des citernes. Aujourd'hui, il y a tout un programme de réhabilitation de

ce réseau d'eau potable, mais également de réseau électrique et du réseau d'assainissement.

Car les installations qui étaient là, sont aujourd'hui détériorées et peuvent constituer dans l'immédiat une source de pollution pour ces oasis. Là, il y a également une intervention rapide sur le volet environnement.

Tata est frappée par des catastrophes naturelles exceptionnelles (inondations, incendies, sécheresse...). Le budget consacré à cette province sera-t-il revu à la hausse?

ge au niveau de la convention de lutte dans la province de Tata

→ Oui, tout à fait. Je vous ai parlé juste de ce que nous avons prévu dans l'immédiat. Aujourd'hui, heureusement, nous avons la possibilité de débloquer 20 millions de dirhams, qui constituaient un premier jet. C'était des programmations que nous avons revues pour que nous puissions dégager ce budget.

Et comme vous le savez, il y a aussi le programme de réhabilitation des zones sinistrées par les inondations dans le sud-est du Royaume, lancé par le gouvernement en application des Hautes Instructions Royales. 2,5 milliards de dirhams est le budget qui va être mobilisé par le gouvernement pour ce programme à travers tous les départements ministériels.

Ce budget concerne plusieurs provinces mais la zone la plus concernée étant Tata, c'est sûr donc que cette province va avoir la possibilité de bénéficier d'un budget conséquent. Combien ? C'est un travail de concertation à l'échelle de la Primature et également à l'échelle de tous les départements qui sont concernés. Sachant que les budgets vont être mobilisés non seulement par l'ANDZOA mais également par d'autres départements ministériels. C'est là une priorité. Hamdoulillah, avec la clairvoyance de SM le Roi et l'élan de solidarité de tous les départements, tous les programmes vont être inscrits dans cette Vision Royale, ce qui va pouvoir apporter des solutions dans l'immédiat pour ces problèmes causés par les inondations au niveau de la province de Tata.

Quand pensez-vous que sera prêt l'inventaire global des dégâts causés par ces fortes crues à même de pouvoir mettre en place votre programme global d'intervention ?

Nous avons déjà un premier recensement. Mais il faut savoir que sur le terrain, les équipes sont là de façon continue. Ils travaillent pratiquement jour et nuit avec les autorités locales et toutes les autres administrations pour qu'on puisse avoir un recensement exhaustif sur lequel nous allons pouvoir

nous baser pour mettre en place notre programme d'intervention et la mobilisation des financements. Au cours de cette semaine, il y aura une dernière réunion de concertation et de validation et juste après, on va pouvoir avoir un programme global et une vision globale par rapport à l'intervention des uns et des autres.

Tata est aussi exposée aux risques d'incendies.

Chaque année, on assiste à des incendies dans trois ou cinq grandes palmeraies de cette province. Une convention liée à ce problème a été signée l'année dernière et cible surtout la prévention des incendies dans ces zones.

Aujourd'hui, qu'est ce qui bloque encore pour sa mise en application ?

Franchement, il n'y a pas de blocage. Il y a juste une mise en œuvre et peut être que pour la population, elle est perçue comme étant un peu lente. Ce qui est tout à fait normal. Mais du point de vue de l'administration, le programme a été tracé. Il s'agit d'une convention de 800 millions de dirhams qui ont été mobilisés par les trois régions concernées, à savoir Souss-Massa, Guelmim-Oued Noun et Draa-Tafilalet avec l'ANDZOA, l'autorité et tous les départements concernés, ainsi que la protection civile. Les premières actions ont déjà été installées.

C'est vrai que Tata subit, à l'instar de quelques autres oasis au niveau de Draa et de Tafilalet, les effets de l'incendie. Ces effets sont surtout constatés au niveau de la commune de Tamanart, notamment à Aguerd, Anamer Smougen et Igmir qui connaissent en effet cette problématique. Mais c'est une problématique qui peut être généralisée à l'échelle de toutes les autres régions. D'ailleurs, c'est pour cela que j'ai souligné l'importance du nettoyage. C'est une opération qui est très importante. Elle est faite de façon automatique chaque année. Il y a un budget de l'équivalent de 120 millions de dirhams qui est débloqué par le ministère de l'agriculture et qui est

directement affecté aux offices concernés pour faire du nettoyage de touffes pour justement éviter qu'on ait des débris qui sont facilement inflammables en cas de fortes chaleurs. Et c'est valable aussi pour les débris causés par les inondations qui se retrouvent dans les lits de l'oued et qui peuvent demain, s'ils ne sont pas débarrassés, constituer également des foyers dans lesquelles vont se déclencher les incendies.

La convention de lutte contre les incendies a été signée il y a pratiquement un an et demi. Les premières opérations sur place nous ont démontré qu'il fallait qu'on fasse ça. D'ailleurs, dans certaines localités, le fait d'avoir uniquement formé les habitants et les agriculteurs et le fait de les avoir dotés d'outils d'interventions rapides, comme ces petites pompes, pour commencer déjà à intervenir au niveau des premiers foyers de l'incendie, rien qu'avec ces premières interventions, nous avons pu éviter le pire au niveau de pas mal d'oasis à l'échelle nationale, de Figuig jusqu'à Assa Zag en passant par Draa Tafilalet et Gulmim Oued Noun.

Après viendront également -et c'est ça qui prend un peu plus de temps- les ouvertures de voies. Car, aujourd'hui, le problème au niveau des oasis c'est que l'intervention de la protection civile est carrément impossible dans ces zones. Les engins d'extinction ne peuvent pas passer. Il s'agit donc d'avoir l'aval des populations pour qu'on puisse traverser leurs parcelles. Nous avons besoin d'avoir leur aval pour qu'on puisse grignoter sur des petites parcelles pour pouvoir ouvrir des pistes. Ainsi, en cas d'incendie nous avons la possibilité de pouvoir faire passer des engins.

En plus, il y a également les interventions utilisant de nouvelles technologies : l'installation des caméras. Aujourd'hui, des caméras sont installées à Aoufouss dans la province d'Er-Rachidia et même dans les localités de Tata. Elles détectent les premiers foyers et permettent de donner le signal au niveau du QG de la protection civile pour qu'on puisse intervenir rapidement avant la propagation du foyer

d'incendie. Ce sont toutes ces actions qui sont actuellement en train d'être mises en œuvre et qui, demain, pourront protéger nos oasis.

Nous sommes vraiment dans des challenges qui sont aujourd'hui très importants pour qu'on puisse préserver ces écosystèmes qui restent très fragiles. Hamdoulillah, la vision est très claire. La stratégie est passée. Maintenant on est en phase de sa mise en œuvre et je peux vous garantir qu'au niveau de la convention de lutte contre les incendies, il n'y a aucun blocage. Il y a juste des concertations. Car il s'agit d'un territoire très particulier. Les interventions qui sont faciles à faire, nous les avons déjà mises en place avec tous nos partenaires. Celles qui nécessitent encore de la concertation et l'aval de la population, elles vont être mises sur place au fur et à mesure. Mais on est sur la bonne voie. Il est à signaler que depuis que nous avons commencé ce travail de concertation, je peux vous dire que le nombre d'incendies a énormément baissé. Et c'est valable aussi ailleurs. Parce que ce sont des expériences qui se basent sur la formation, la sensibilisation et l'implication de la population. Et à partir du moment où l'implication est garantie de la part de la population, les dégâts des incendies sont atténués.

Le Conseil d'administration de l'ANDZOA avait aussi décidé la création d'une agence locale à Tata pour gérer les projets destinés à Tata. Qu'en est-il de ce projet?

En fait ce n'est pas une agence locale. C'est un bureau de l'ANDZOA à Tata. Effectivement, c'est au niveau du dernier Conseil d'administration que la décision a été prise. Etant donné que l'intervention de l'ANDZOA est très importante à l'échelle de ces territoires, notre Conseil d'administration a validé la proposition qui lui a été faite pour qu'on soit le plus proche possible de ces territoires, de leur population et des acteurs locaux. C'est un département qui va être installé au plus tard au cours du mois de novembre prochain. Nous



avons déjà l'aval du ministère des finances pour la création de ce bureau et l'affectation, dans un premier temps, d'un ou de deux cadres à ce département, avec la possibilité également de pouvoir inscrire dans le futur toutes les actions à l'échelle de Tata au niveau de ce département. Il y aura donc un suivi régulier et un suivi de proximité. Mais ce qui est important également, c'est une remontée d'informations. Tata dépend de Guelmim et donc pour qu'un cadre de Guelmim puisse se déplacer à Tata, la distance est très importante et ça ne permet pas d'être à proximité de la prise de décision. Je crois que c'est une question qui va se faire assez rapidement. ■

Interview réalisée par Naima Cherii





Païement électronique

Le Conseil de la Concurrence met fin au monopole du CMI

Suite à sa saisine par la société NAPS SA, le Conseil de la Concurrence a instruit la plainte contre le Centre monétique interbancaire (CMI) et rendu publiques, le 27 septembre 2024, ses conclusions et les nouveaux engagements du CMI devant mettre fin à sa position dominante sur le marché du paiement électronique.

Le Conseil de la Concurrence indique ainsi que «Dans le cadre de l'instruction de la saisine émanant de la société NAPS SA, le Centre Monétique Interbancaire (CMI) et les neuf banques actionnaires de ce dernier

ont transmis au Conseil de la concurrence une proposition d'engagements visant à répondre aux préoccupations de concurrence identifiées lors de l'instruction de l'affaire, et à améliorer le fonctionnement concurrentiel du marché du paiement électronique par carte (TPE et PEL)».

Ajoutant qu'après examen de cette proposition d'engagements du CMI, le Collège du Conseil de la concurrence a considéré, lors de sa réunion du 26 septembre 2024, que ces engagements sont substantiels, crédibles et vérifiables. Et le Conseil de la Concurrence de publier le résumé de l'affaire, ainsi que

les engagements du CMI afin, explique-t-il, de permettre aux tiers intéressés de présenter leurs observations.

Dans un compte rendu détaillé, il indique donc qu'en application de l'article 36 de la loi 104.12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle que modifiée et complétée, le Conseil de la concurrence dispose de la faculté d'accepter «des engagements proposés par les entreprises ou organismes de nature à mettre un terme à ses préoccupations de concurrence susceptibles de constituer des pratiques prohibées visées aux articles 6, 7 et 8 de la présente loi».

Il informe que le CMI s'engage, sur le plan structurel, à céder l'ensemble des contrats d'adhésion des commerçants aux systèmes cartes (affiliation au TPE et PEL) au profit des établissements de paiement ou toute autre filiale des banques dédiée à l'acquisition, que la filiale relève ou non de ces banques. De même, le Centre s'engage à céder les contrats liés à son activité passerelle de paiement en ligne (Gateway E-commerce).

Le CMI s'engage également à participer activement et effectivement à la facilitation et la réalisation de cette cession au profit des nouveaux cessionnaires, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir la viabilité économique, la valeur et la compétitivité de ses contrats pendant la période transitoire de douze mois, qui courra à compter de la date de la décision du Conseil rendant obligatoire les engagements.

Par ailleurs, le CMI s'engage à s'interdire de démarcher tout nouveau client ou de conclure de nouveaux contrats d'adhésion aux systèmes cartes ou de contrat lié à son activité passerelle de paiement en ligne (Gateway E-Commerce) aux commerçants (B to C).

Toutefois, et afin de s'adapter au contexte concurrentiel du marché, le CMI peut prendre toutes les dispositions nécessaires pour défendre, préserver et gérer les contrats commerçants conclus avant la date de la décision du Conseil et ce, dans l'attente de les céder aux établissements de paiement des banques ou aux autres filiales dédiées à l'acqui-

sition.

A cet égard, le CMI qui sera transformé en plateforme technique de traitement pour le compte de tous les établissements de paiement de la place, s'engage à garantir un accès à ses services dans des conditions tarifaires et non tarifaires équitables, transparentes et non discriminatoires.

Quant aux banques actionnaires du Centre, elles s'engagent à acquérir, au profit de leurs établissements de paiement ou toutes autres filiales dédiées l'ensemble des contrats commerçants qui concerne l'adhésion aux systèmes cartes (affiliation au TPE et de PEL), conclus à la date de la décision qui sera prise par le Conseil.

Le CMI et les banques actionnaires de ce dernier s'engagent, en outre, chacun en ce qui le concerne à assurer les principes de permanence et de continuité de services d'acquisition sans rupture ni baisse, en capitalisant sur les acquis techniques et technologiques dans le domaine, notamment vis-à-vis des différents partenaires nationaux et internationaux.

Pour ce qui est des engagements non tarifaires, le CMI et ses banques actionnaires s'engagent à mettre en place un programme de conformité avec le droit de la concurrence et à cesser immédiatement les pratiques dénoncées.

En plus, les banques actionnaires du CMI s'engagent à veiller à ce que leurs établissements de paiement ou filiales dédiées soient juridiquement et économiquement indépendantes, afin de leurs permettre de jouir d'une autonomie fonctionnelle et comptable, ainsi qu'à ne pas commercialiser les offres d'affiliation au TPE ou de PEL de leurs établissements de paiement ou filiales dédiées à l'acquisition.

Néanmoins, les banques peuvent procéder à la promotion de l'activité acquisition au niveau de leurs réseaux d'agences ou par tout autre moyen, sans préjudice du droit du client de la banque à contracter avec l'acquéreur de son choix.

Quant aux engagements comportementaux tarifaires, les parties concernées s'engagent à ne pas appliquer une commission d'interchange, par opération

d'un montant supérieur au plafond fixé par la décision réglementaire de Bank Al Maghrib relative aux frais d'interchange monétique domestique.

Le Conseil de la Concurrence rappelle que l'interchange correspond à la partie de la commission d'acquisition reversée par l'acquéreur (celui qui contracte avec le commerçant) à la banque émettrice (celle qui a émis la carte au porteur) lors de chaque paiement par carte. Cette révision de l'interchange va permettre aux acquéreurs d'opérer des baisses significatives dans les tarifications de leurs clients commerçants, ce qui favorisera le développement du paiement électronique par carte en réduisant le taux de la commission d'acquisition.

Le Conseil de la Concurrence précise qu'une période transitoire et des délais sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre progressive de ces engagements après décision du Conseil de la concurrence. Mais pour assurer le suivi de l'exécution de ces engagements, une entité de suivi sera créée entre le Conseil de la concurrence et Bank Al-Maghrib.

De plus, le CMI et ses banques actionnaires se sont engagées à transmettre au Conseil de la concurrence, à partir de la date de la décision du Conseil rendant obligatoire les engagements -et pour une durée de deux années- un état semestriel documenté détaillant l'exécution des différents engagements structurels et comportementaux souscrits.

Le Conseil de la concurrence précise encore que, conformément aux dispositions de la loi, il publie les engagements proposés par le CMI et ses banques actionnaires afin de recueillir les observations des parties, du Commissaire du gouvernement et le cas échéant, des tiers intéressés, dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 30 octobre 2024.

Enfin, le Conseil de la concurrence conclut qu'«A l'issue de ce test de marché, et après examen des observations émises, (il) prendra sa décision finale en rendant les engagements précités obligatoires pour les parties, ce qui marquera la clôture de la procédure».

Ecosystème portuaire et logistique

Alliance BCP-TMPA pour la «Blockchain Payment Gateway»



Le Groupe OCP, acteur La Banque Centrale Populaire (BCP) et Tanger Med Port Authority (TMPA) ont procédé le vendredi 27 Septembre 2024 à la signature du premier contrat d'utilisation de la plateforme «Blockchain Payment Gateway» qui dessert l'écosystème portuaire et logistique.

Cette signature qui a eu lieu en marge de la participation de la BCP au Tanger Logistics Days, marque l'engagement de TMPA et du groupe BCP à développer en continu des solutions de paiements innovantes et efficaces pour desservir les opérateurs de l'écosystème portuaire. Elle vient également annoncer la généralisation de la solution auprès des clients importateurs, transitaires et transporteurs cibles.

La «Blockchain Payment Gateway» de la BCP a été intégrée avec succès à la

plateforme Blockchain de Tanger Med, développée au profit de l'écosystème portuaire et logistique.

Les signataires soulignent que les opérations qui seront ainsi réalisées se caractériseront par une sécurité renforcée, une transparence totale et une instantanéité des paiements ; que ceci garantit un suivi fiable des transactions, minimisant de ce fait les risques de fraude et d'erreurs ; et que cette initiative ouvre une nouvelle ère aussi bien dans le paysage logistique portuaire marocain que dans le système de paiement national.

Lors de la cérémonie organisée dans le cadre de cette signature, le PDG de la BCP, Kamal Mokdad a indiqué : « Cette première opération est un réel levier pour accélérer le développement de l'économie portuaire. Le groupe BCP et Tanger Med Port Authority ont voulu faire de la Blockchain et des nouvelles technologies autour du paiement, un véritable levier

pour renforcer l'excellence et la compétitivité du système portuaire national et régional. La BCP est fière d'avoir contribué à cette avancée technologique et d'accompagner les acteurs de l'écosystème portuaire avec des solutions à la pointe de la technologie ».

De son côté, Hassan Abkari, Directeur Général de Tanger Med Port Authority a déclaré : « Tanger Med a déployé des solutions basées sur la technologie blockchain et intégrées dans son Port Community System de Tanger Med, permettant une meilleure automatisation et sécurité des flux documentaires et financiers. Grâce à ce partenariat avec le Groupe BCP, une avancée significative a été réalisée avec l'obtention du bon à délivrer, ouvrant ainsi la voie à une adoption plus large de cette technologie au bénéfice de l'ensemble de la chaîne logistique et renforçant ainsi la compétitivité des opérateurs » ■

Promotion du commerce africain

Une facilité de financement de 70 millions d'euros de la BAD à BOA Maroc



Une facilité de financement de 70 millions d'euros destinée à la promotion du commerce africain vient d'être approuvée par le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) au profit de Bank of Africa Maroc (BOA).

Cette enveloppe se compose d'un accord de participation aux risques (APR) de 50 millions d'euros et d'une ligne de crédit pour le financement du commerce (LCFC) de 20 millions d'euros, indique la BAD.

Ahmed Attout, Directeur du Département du développement du secteur financier à la Banque, a déclaré à cette occasion: «La Banque Africaine de Développement, notée AAA par les plus grandes agences de notation, unit ses forces avec Bank of Africa Maroc pour accroître l'accès au financement du commerce sur le Continent, en soutenant, plus particulièrement les Petites et Moyennes Entreprises (PME) opérant dans les États en transition». De son côté, Achraf Hassan Tarsim, responsable du bureau pays de la BAD, ajoute: «Nous sommes heureux de ce premier partenariat avec BOA, un acteur africain de premier plan. Au Maroc et sur

le Continent, nous renforcerons ensemble l'inclusion financière des petites et moyennes entreprises engagées dans le commerce extérieur pour les aider à se déployer plus largement».

D'une part, l'APR offrira à Bank of Africa Maroc la possibilité de soutenir davantage les banques locales du Continent dans leurs opérations internationales, qui sont de plus en plus confrontées à une baisse des lignes de financement et de confirmation auprès de leurs correspondants étrangers, explique la BAD.

Quant à la LCFC, elle facilitera l'accès au financement des petites et moyennes entreprises (PME) marocaines intervenant dans les secteurs clés de la santé, de l'agriculture, des industries pharmaceutique et automobile et du transport, ajoute la Banque Africaine de Développement.

Soulignant que la facilité devrait catalyser près de 300 millions d'euros d'échanges sur une période de trois ans et demi ; et faisant savoir que plus largement, cette coopération a pour finalité de renforcer la diversification productive des pays et leur compétitivité, de créer des recettes fiscales supplémentaires et de générer de nouvelles opportunités d'emploi. ■

BK Bourse

Une nouvelle application mobile pour faciliter l'investissement en Bourse

BMCE Capital Bourse, Société d'Intermédiation Boursière du Groupe BMCE Capital, lance une nouvelle application mobile, BK Bourse. Cette application mobile, compatible avec les systèmes IOS et Android, offre aux utilisateurs une panoplie de fonctionnalités leur permettant d'exécuter en toute liberté leurs opérations sur le marché boursier marocain et de suivre leur portefeuille d'investissement en Bourse.

Dans le cadre de sa stratégie continue de transformation numérique, BMCE Capital Bourse révolutionne l'expérience client à travers l'application BK Bourse, qui offre des fonctionnalités avancées. Parmi ces fonctionnalités, il y a l'accès aux données de marché (Market Data) : Sans être client, les utilisateurs peuvent consulter les données de marché, leur permettant de suivre les performances des différents titres cotés en Bourse.

Il y a aussi, l'ouverture de compte 100% en ligne à travers l'application mobile BK Bourse.

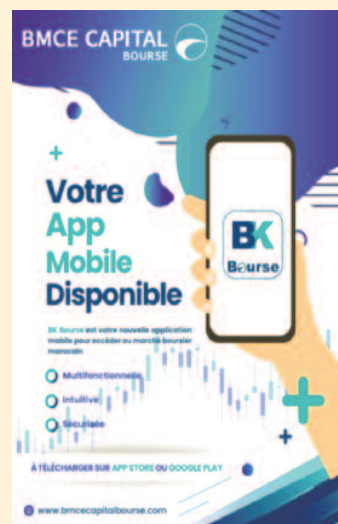
Il y a le suivi de portefeuille : Les clients peuvent consulter leurs relevés de portefeuille à tout moment et gérer leurs opérations boursières en toute sécurité directement depuis l'application. Ou encore, l'accès aux publications et notes de recherche : Les utilisateurs de BK Bourse bénéficient d'analyses et de publications exclusives fournies par le bureau de recherche BMCE Capital Global Research.

Avec cette application innovante, BMCE Capital Bourse entend confirmer son rôle de pionnier dans la transformation numérique d'intermédiation boursière au Maroc.

Cette initiative se veut également un engagement continu du Groupe BMCE Capital envers l'innovation, l'amélioration de l'expérience client et l'inclusion financière. En offrant des outils technologiques performants et accessibles aux investisseurs de tous horizons, BK Bourse participe à rendre le marché boursier marocain plus accessible et inclusif. L'application BK Bourse est disponible en téléchargement sur l'App Store

(<https://apps.apple.com/fr/app/bmce-capital-bourse/id6471967528>) et Google Play

(<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.bmcebkb>). ■



Résultats S1-2024 Le CA de Tamwilcom confirme ses bonnes performances

Le Conseil d'administration de Tamwilcom, réuni le jeudi 26 septembre 2024 à Rabat, sous la présidence de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, a confirmé les bonnes performances de Tamwilcom.

Lors de cette réunion, le Conseil a en effet constaté que l'activité globale au titre du 1er semestre 2024 a enregistré une croissance de 5% par rapport au 1er semestre 2023.

De même que l'intervention de Tamwilcom, en faveur aussi bien des entreprises que des particuliers, a permis de mobiliser des financements de 21 milliards de DH, pour un montant d'engagements de 11,8 milliards de DH.

De son côté, la garantie en faveur des entreprises privées -activité historique de Tamwilcom- a conservé son rôle central dans le «core business» avec près de 90% de l'engagement total.

Ainsi, malgré un contexte difficile, l'activité de garantie au profit des TPME a enregistré une progression de 4% par rapport au 1er semestre 2023, permettant la mobilisation d'un volume de crédits de 18,7 milliards de DH au titre de 28.550



opérations de financement, couverts par des garanties de l'institution totalisant 10,6 milliards de DH. L'essentiel de l'activité de garantie, soit plus de 90% des opérations, a bénéficié aux micros et très petites entreprises, confirmant l'engagement de Tamwilcom pour le soutien financier de cette cible prioritaire.

La réunion du Conseil d'administration a également été consacrée à l'examen des comptes de Tamwilcom au 30 juin 2024. L'activité globale au

titre de ce semestre a généré un PNB (produit net bancaire) de 385,5 millions de DH et un résultat net de 183,23 millions de DH. Le Conseil a par la suite validé le budget de Tamwilcom au titre de l'exercice 2025 et approuvé la nouvelle feuille de route 2024-2030 pour le verdissement des interventions de l'institution en faveur des PME et ce, dans le cadre des engagements de l'Etat en matière de développement durable et de finance climatique. ■

Assurances

Trois membres indépendants intègrent le Conseil de l'ACAPS



Lors du 33ème Conseil de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), tenu le 1er octobre 2024 sous la présidence de Abderrahim Chaffai, il a été procédé à l'installation de trois nouveaux membres qui ont été nommés par décret du Chef de Gouvernement.

Choisis pour leur expertise dans des domaines liés au secteur des assurances et de la prévoyance sociale, les membres nouvellement nommés pour un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi n°64-12 portant création de l'ACAPS sont: Saloua Karkri, Mohamed Agoumi et Lahbib El Idrissi Lalami. Pour rappel, outre ces trois nouveaux membres indépendants, le Conseil se compose de son Pré-

sident, Abderrahim Chaffai, de la Présidente de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) Nezha Hayat, de la Directrice du Trésor et des Finances Extérieures relevant du ministère de l'Economie et des Finances, Fouzia Zaaboul, ainsi que de la Conseillère à la Cour de Cassation, Imane El Malki.

Le Conseil de l'ACAPS arrête la politique générale de l'Autorité et délibère sur les principales orientations stratégiques, organisationnelles et financières de l'Autorité. Il se prononce notamment sur l'octroi des agréments aux entreprises d'assurances et de réassurance et l'approbation des statuts des organismes de Prévoyance Sociale, ainsi que sur les sanctions en cas de non-respect des obligations réglementaires applicables aux organismes assujettis à son contrôle. ■

Crédit Agricole du Maroc

Le RNPG bondit de 178% à fin S1-2024

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Crédit Agricole du Maroc (CAM) a enregistré une hausse de 178% par rapport à la même période un an auparavant, à 106 MDH.

«A fin juin 2024, le Crédit Agricole du Maroc affiche un résultat net consolidé de 116 millions de dirhams et un résultat net part du groupe de 106 millions de dirhams, marquant ainsi des progressions respectives de +247% et +178% comparativement au 30 juin 2023», indique le Groupe dans un communiqué.

En social, le résultat net s'est établi à 104 MDH, en croissance de 194% par rapport à fin juin 2023, précise la même source.

Le CAM fait également savoir que son produit

net bancaire (PNB) consolidé a augmenté de 21% à 2,3 milliards de dirhams (MMDH). En social, le PNB s'est chiffré à 2,2 MMDH au premier semestre 2024, en hausse de 29% en glissement annuel.

Les variations enregistrées aussi bien au niveau des comptes consolidés qu'au niveau des comptes sociaux sont essentiellement dues à la croissance des revenus des activités de marché et à la progression de la marge sur commissions. Côté emplois, l'encours des crédits distribués par le Groupe s'est élevé à 113 MMDH à fin juin dernier, soit une hausse de plus de 5 MMDH. Cette évolution est en phase avec la mobilisation de la banque pour contribuer au financement de l'ensemble des secteurs de l'économie, notamment celui agricole dans un contexte dif-



ficile marqué par le déficit hydrique.

Et côté ressources, l'encours de l'épargne mobilisée par le CAM a atteint 108 MMDH, en croissance de 4% comparativement au S1-2023. Cette hausse est soutenue par une dynamique positive de la collecte des comptes à vue (+7%), parallèlement à une diminution des dépôts à terme, marquant ainsi une amélioration de la structure des dépôts de la banque. ■

Cosumar

L'opérateur sucrier sauve la mise, malgré les difficultés climatiques

Le résultat net part du Groupe (RNPG) réalisé par Cosumar à fin juin 2024 ressort à 412 millions de dirhams (MDH), soit une hausse de 43 MDH par rapport à fin juin 2023.

L'excédent brut d'exploitation consolidé IFRS (International Financial Reporting Standards) s'est établi à 1,01 milliard de dirhams (MMDH) à fin juin 2024, en hausse de 9,9% par rapport à son niveau à la même période de l'année précédente (920 MDH), a indiqué Cosumar dans communiqué sur ses indicateurs financiers.

Cette évolution est attribuable principalement à l'amélioration des performances industrielles de la raffinerie de Casablanca et l'augmentation des volumes des ventes locales, précise l'opérateur sucrier.

Ajoutant que l'excédent brut d'exploitation s'est établi à 875 MDH à fin juin 2024, en hausse de



13% par rapport à la même période de l'année précédente, expliqué principalement par l'augmentation du volume des ventes locales de sucre de Cosumar SA par rapport à ses filiales sucrières. Le résultat net à fin juin 2024 ressort, pour sa part, à 503 MDH par rapport aux réalisations à fin juin 2023, en raison du retrait des dividendes des filiales suite au recul des résultats sociaux des sucreries en 2023 impactées par les condi-

tions climatiques difficiles.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le Groupe Cosumar à fin juin 2024 ressort, quant à lui, en hausse de +0,5% pour s'établir à 4,98 MMDH contre 4,95 MMDH lors du premier semestre 2023. Côté perspectives, le Groupe compte poursuivre au cours du 2ème semestre 2024 ses efforts d'accompagnement des agriculteurs pour les préparatifs de la campagne agricole 2025, afin de réaliser les programmes de plantation et des semis des plantes sucrières et ainsi maximiser la production nationale de sucre.

Cosumar s'engage également à continuer d'œuvrer pour contribuer durablement à la souveraineté alimentaire du pays et à déployer tous les efforts pour assurer un approvisionnement normal du marché national en sucre.

Enfin, dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe examine la faisabilité de plusieurs projets de diversification locale et d'acquisition d'actifs sucriers à l'international ■

La CGEM lance son offre dédiée aux startups

«CGEM For Tech Founders» a été lancée mardi 1er octobre 2024 par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, lors d'une cérémonie dédiée en présence du Président de la CGEM, Chakib Alj, de la ministre déléguée chargée de la Transition numérique et la Réforme de l'Administration, Ghita Mezzour et du Directeur Général du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, Mohamed Benchaâboun.



Dédiée aux Startups, cette nouvelle offre inclut différents services, notamment la facilitation des démarches administratives à travers des corridors dédiés établis avec des Organismes nationaux, à savoir la Direction Générale des Impôts (DGI) et l'Office des Changes (ODC).

«CGEM For Tech Founders» permet aux Startupeurs, de prendre part aux événements et rencontres organisées par la Confédération patronale, en format Speed Networking (Réseautage Rapide). Il s'agit d'une plateforme d'événements à distance ou en présentiel qui permettra aux patrons d'entreprises en démarrage, de rencontrer et échanger avec des investisseurs et des partenaires potentiels, outre l'accès au Réseau

de la CGEM qui compte plus de 90.000 membres.

Des services concrets au profit des entreprises montantes et innovantes

Dans son allocution à l'occasion du lancement de cette nouvelle offre, Ghita Mezzour a affirmé que «l'accompagnement des talents est un axe crucial de la stratégie numérique du Maroc, puisque le secteur du digital repose principalement sur les compétences humaines». La ministre déléguée en charge de la Transition Numérique et la Réforme de l'Administration a fait remarquer qu'«avec la mondialisation de la demande accrue de compétences dans des domaines tels que l'Intelligence Artificielle (IA), le Big Data et la Cybersécurité, le Maroc cherche à attirer et former davantage de professionnels qualifiés».

Estimant que la promotion du Royaume en

tant que destination digitale est une priorité, la ministre déléguée a insisté sur l'importance du «Cloud» qui permet aux entreprises d'accéder à une multitude de ressources (serveurs, stockage, réseau, bases de données, analyses) sous forme de services via Internet. Et d'ajouter que dans le cadre de l'initiative CGEM for Tech Founders, «(...) des incitations fiscales, une prime à l'emploi et des infrastructures adaptées ont été mises en place pour soutenir la croissance des startups».

Le Maroc se positionne ainsi sur le numérique de pointe, cherchant à devenir un hub technologique reconnu à l'international, attelle fait valoir, rappelant qu'entre 2022 et 2023, le Royaume a connu une croissance de 250% en termes de fonds levés par les entreprises, en particulier les startups. Selon Ghita Mezzour, «cette forte hausse a permis au Maroc de gagner 11 places dans le classement des pays africains en termes de levée de Fonds, le plaçant dans une meilleure position en matière d'attraction d'investissements».

Abondant dans le même sens, le Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, s'est dit convaincu que l'offre «CGEM For Tech Founder», apportera une valeur ajoutée aux Startups, en alignement avec la Stratégie Maroc Digital 2030, lancée le 25 septembre 2024 à Rabat. «Comme toute entreprise, une Startup a besoin de trouver des débouchés pour se développer», a insisté Chakib Alj, appelant les secteurs public et privé, à œuvrer pour faciliter à ces entreprises montantes, l'accès aux marchés, notamment en multipliant les soutiens financiers (capital-risque, subventions directes, facilités d'accès aux crédits), au profit des jeunes désireux de créer

leur entreprise.

Depuis son lancement en 2020, le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I) est devenu un acteur central pour la dynamisation de l'économie marocaine, à travers notamment le soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (PME). Présent à la cérémonie de lancement de l'offre «CGEM For Tech Founders», le Directeur Général du FM6I, a indiqué que ce fonds, créé sur Hautes Instructions Royales, vise à mettre en place les conditions favorables pour permettre l'émergence d'une industrie du «Venture Capital».

Mohamed Benchaâboun a expliqué, à ce propos, que le processus de sélection des Fonds Startups, lancé dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), a suscité une forte mobilisation des Sociétés de gestion, avec pas moins de 47 candidatures nationales et internationales couvrant un large spectre de stades de financement et de secteurs innovants, a précisé le Directeur Général du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement.

M. Benchaâboun a fait savoir que toutes les Soumissions ont été rigoureusement examinées et que les auditions des candidats ont déjà eu lieu, ajoutant que les résultats de cette phase de présélection seront bientôt annoncés, ce qui ouvrira la voie à la concrétisation de nouveaux projets prometteurs pour l'économie numérique au niveau national.

Parallèlement, le DG du FM6I a réaffirmé l'engagement du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement à soutenir les Startups, en leur offrant non seulement des financements, mais aussi un accompagnement stratégique pour les aider à se positionner sur les marchés internationaux.

La cérémonie de lancement de l'offre «CGEM For Tech Founders» a été marquée par l'organisation d'une Table Ronde animée par des acteurs Tech de premier plan, dont Mehdi Cherif Alami, CEO & Co-Founder de «Freterium», Ismail Bargach, CEO & Co-Founder de «WafR», Omar Laalej, Managing Director de «Al Mada Ventures», Hind Lfal, Secrétaire Générale de Orange Maroc et Redouane El Haloui, Président de l'APEBI. Tous ont partagé leurs expériences et leurs visions sur le développement de l'innovation technologique au Maroc. ■

HZ

Des professionnels demandent une enquête sur les prix!

La hausse des prix de la sardine est un sujet qui continue d'animer les discussions. Vendu à un prix de référence de 3 dirhams (1ère vente), ce poisson est cédé au consommateur à un prix entre 20 et 25 dirhams, voire plus dans certains marchés. Certains professionnels montent au créneau et demandent l'ouverture d'une enquête sur les prix de ce poisson très prisé par les Marocains.

Des problèmes au niveau de la chaîne de commercialisation de la sardine ? Certains professionnels évoquent en tout cas le sujet et pensent que ce problème aurait fortement contribué à la hausse des prix de ce poisson. «On ne peut pas continuer d'ignorer ce problème des prix qui continuent d'augmenter», disent-ils.

Joint cette semaine au téléphone par Le Reporter, ces professionnels, dont des mareyeurs, dénoncent cette flambée et demandent aux autorités d'ouvrir une enquête sur les prix des sardines commercialisées sur les étals de nos marchés.

«Il est inacceptable que ce poisson, vendu entre 6 et 9 dirhams au niveau de la deuxième vente, soit cédé à 20 ou à 25 dirhams le kilogramme au consommateur. Dans certains marchés, la sardine est vendue à 30 dirhams le kilo. C'est absurde», explique un mareyeur qui a requis l'anonymat.

Selon ce professionnel, le prix réel des sardines devrait se situer entre 12 et 15 dirhams, compte tenu des prix de la première vente (halle du port).

«Vendre les sardines à ce prix montre qu'il existe un vrai problème au niveau de la chaîne de commercialisation. Entre la première vente et la vente au consommateur, la différence est énorme. Aujourd'hui, il faut lancer une enquête à ce sujet. Car, si on ne fait rien on risque de voir grimper encore les prix des sardines jusqu'à atteindre 50 dirhams voir plus dans les deux ou trois prochaines années», insistent des professionnels de la pêche côtière, non sans colère.

Pour ces derniers, des efforts seraient pourtant déployés au niveau des ports des provinces du sud (Laâyoune, Sidi Ifni, Tan-Tan,...). «Ces ports adoptent des prix de référence, afin d'assurer un approvisionnement régulier des marchés de gros au poisson en sardines», affirment les mêmes sources. Aujourd'hui, explique-t-on, les armateurs vendent le poisson à un prix de référence: 3



dirhams le kilo. «Cela fait dix ans que les armateurs vendent le poisson à 3 dirhams au lieu de 2,59 dirhams. Or ce poisson est vendu au citoyen à un prix qui peut arriver à 30 dirhams, voire plus. C'est en effet un problème et on doit en parler», expliquent nos interlocuteurs.

Un professionnel à Laâyoune n'a pas caché qu'il y a un autre problème que l'administration devrait régler. «Aujourd'hui, certains mareyeurs opérant au niveau de ces ports sont tentés par les prix proposés par les industriels qui proposent les mêmes prix que ceux pratiqués dans les marchés de gros (2ème vente)». D'ailleurs, déplore-t-il, des centaines de milliers de tonnes de poissons sont transformées en farine au détriment des consommateurs. C'est ce qui explique que ces derniers souffrent d'un problème d'accès au poisson, précise le même professionnel, lequel pointe aussi les bateaux qui fournissent la sardine aux unités de farine de poisson.

Une chose est sûre. Le prix des sardines reste particulièrement élevé et pose vraiment problème. Des Casablancais se disent en colère contre le gouvernement qui n'a pas encore trouvé les solutions pour contenir la spéculation.

Reste à savoir si les autorités vont se saisir d'office de ce marché des sardines pour ouvrir une enquête afin d'examiner le fonctionnement concurrentiel du marché de l'approvisionnement en sardines, comme le demandent plusieurs professionnels. Un dossier à suivre ■

NC

Eau potable, électricité, assainissement liquide

La Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat



La modernisation des services publics franchit une nouvelle étape au Maroc, avec l'entrée en service de la Société Régionale Multiservices (SRM), première du genre à l'échelle nationale.

Operationnelle depuis le 1er octobre 2024, la SRM Casablanca-Settat est une Société Anonyme (SA) créée en vertu de la Loi 83-21 relative aux Sociétés Régionales Multiservices, publiée au Bulletin Officiel du 17 juillet 2023. La création de cette nouvelle structure dont la mission consiste à gérer la distribution de l'eau potable, de l'électricité et de l'assainissement liquide au niveau de la Région, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Régionalisation avancée qui se trouve au cœur des chantiers stratégiques du Maroc.

L'entrée en service de la SRM Casablanca-Settat, marque ainsi un tournant dans la gestion des services publics dans le Royaume, dans la mesure où cette nouvelle structure repose sur un modèle de

gestion financière solide, viable et capable de financer les investissements mis en place pour répondre aux besoins croissants des d'habitants que compte la Région de Casablanca-Settat.

Garantir la continuité du service public au lendemain de l'acquisition par la Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat du capital de Lydec, officialisée en août 2024 (Bulletin Officiel numéro 2.24.737), constitue l'une des principales missions de la nouvelle SRM, dans le cadre d'un contrat de gestion qui la lie au Groupement des Collectivités Territoriales Casablanca-Settat pour la Distribution, pour une durée de 30 ans.

Un capital de 200MDH

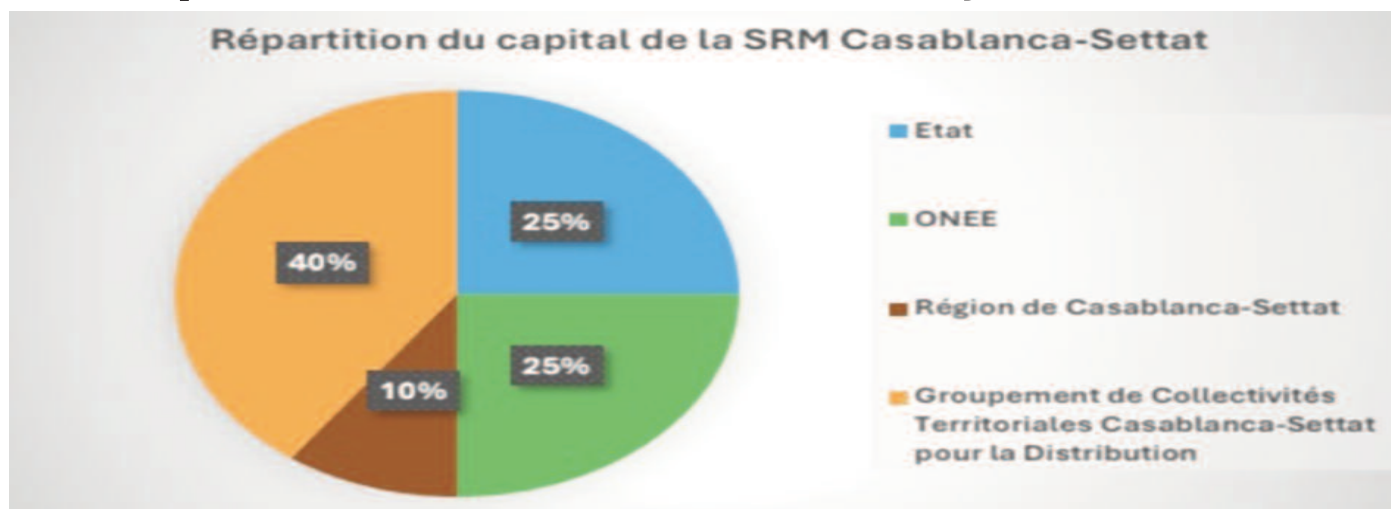
Au service de près de 7 millions d'habitants, la SRM Casablanca-Settat dont le Capital s'élève à 200MDH réparti entre

l'Etat (25%), le Groupement des Collectivités Territoriales Casablanca-Settat pour la Distribution (40%), la Région de Casablanca-Settat (10%) et l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (25%), va opérer aux niveaux des deux Préfectures de Casablanca et de Mohammedia et les sept Provinces de Nouaceur, Médiouna, El Jadida, Sidi Bennour, Settat, Berrechid et Benslimane.

Engagement fort envers les citoyens

Pour mener à bien sa mission, la Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat a mis en place un Programme prévisionnel d'investissements de plus de 60MMDH étalé sur 30 ans (2024-2054). Ce programme vise, entre autres, à réhabiliter, renforcer et étendre les réseaux de distribution d'eau potable, d'électricité et d'assainissement liquide, afin de répondre aux besoins croissants de la Région, tout en veillant à la préservation des ressources. L'objectif consiste, en outre, à supprimer les chevauchements d'interventions entre

-Settat prend le relais de la Lydec



les anciens opérateurs, assurant alors une efficacité et une optimisation des dépenses d'investissement et d'exploitation. C'est ainsi que la SRM Casablanca-Settat ambitionne de réduire les disparités territoriales, notamment entre les zones urbaines et rurales et ce, à travers la généralisation de l'accès aux services d'eau, d'électricité et d'assainissement liquide au niveau de toute la Région, permettant une péréquation territoriale et multiservices.

Forte de l'appui des Autorités Centrales et Locales, du partenariat avec le Groupe de Collectivités Territoriales Casablanca-Settat pour la Distribution et du socle d'expertise et de professionnalisme de ses équipes, la SRM Casablanca-Settat est engagée à répondre aux enjeux de l'excellence opérationnelle, la gestion équitable des services et du développement durable.

Pour le Directeur Général de la Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat, nommé à ce poste le 4 septembre 2024, la mission de cette nouvelle structure en charge de la gestion de l'eau, de l'électricité et de l'assainissement dans la Région, l'objectif majeur consiste à «(...) assurer au quotidien des services essentiels de qualité aux citoyens et aux opérateurs économiques de la plus grande Région économique du Royaume, offrir à chaque citoyen un accès équitable à des services vitaux, tout en assurant une gestion dura-

ble des ressources». Et Youssef Ettazi d'assurer que «les équipes de la SRM de Casablanca-Settat sont mobilisées au ser-

vice de l'amélioration du cadre de vie des citoyens et du développement durable (...)». ■

ML

Lydec-Veolia-SRM Histoire d'une cession réussie

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales et l'éclairage public pour les habitants de la Région du Grand Casablanca, dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée d'une durée de 30 ans, signé en 1997 entre l'Autorité Délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (ministère de l'Intérieur) et le Déléataire (Lydec).

En septembre 2021, le ministère de l'intérieur marocain annonçait une réforme majeure de la gestion déléguée des services publics, donnant lieu à des Sociétés Régionales Multiservices (SRM), au lieu d'entreprises privées.

Début 2022, le français Veolia absorbe son rival Suez dans une OPA (Offre Publique d'Acquisition). Le 28 janvier 2022, Veolia Environnement, annonce aux autorités marocaines qu'elle détient directement la majorité (51%) des actions de la Lyonnaise des Eaux de Casablanca (Lydec)

En 2024, la Groupe Veolia révélait avoir conclu un Accord avec les autorités



marocaines pour la cession à la Société Régionale Multiservices (SRM), de l'intégralité de sa participation dans Lydec. A la suite de cette opération, la SRM Casablanca-Settat est devenue le principal actionnaire de Lydec.

En conséquence, les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire (AGO), afin de prendre acte de la démission des membres du Conseil d'Administration (CA) de la Lyonnaise des Eaux de Casablanca et la désignation des membres du CA de la Société Régionale Multiservices, dont la Direction Générale est assurée par Youssef Ettazi, depuis le 4 septembre 2024. ■

Agriculture durable

Partenariat entre OCP Africa et le Mali avec l'appui de la Banque Mondiale

OCP Africa, filiale du Groupe OCP, leader mondial des solutions de nutrition des plantes et des engrais phosphatés, a signé un protocole d'accord avec le ministère de l'Agriculture du Mali. Ce partenariat, soutenu par la Banque Mondiale, vise à renforcer durablement l'agriculture malienne, en améliorant la santé des sols et en facilitant l'accès des petits exploitants aux intrants et services essentiels.



Ce partenariat entre OCP Africa et le ministère de l'Agriculture du Mali fait suite à la signature d'un protocole similaire entre le Groupe OCP et la Banque Mondiale lors des assises annuelles de la Banque Mondiale et du FMI à Marrakech, dans le cadre des initiatives de soutien aux agriculteurs d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Le partenariat se déploie autour de plusieurs initiatives clés visant à renforcer l'agriculture et promouvoir la santé des sols au Mali.

Tout d'abord, OCP Africa mettra en place des parcelles expérimentales pour tester des solutions innovantes destinées à restaurer la fertilité

des sols. À cette fin, une cartographie numérique sera élaborée, permettant une fertilisation précise selon les principes des 4R: le bon moment, la bonne source, le bon ratio et le bon endroit.

Parallèlement, le projet prévoit l'établissement de Centres de Services Agricoles de nouvelle génération, qui auront pour mission de diffuser les meilleures pratiques agricoles. Une plateforme digitale facilitera la connexion des agriculteurs aux chaînes de valeur agricoles, tandis qu'une école-laboratoire mobile offrira des analyses de sols et des conseils agronomiques directement sur le terrain.

Enfin, le partenariat s'engage à soutenir l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes en favorisant l'agri-tech. Cela inclura des programmes de formation, d'incubation et d'accélération de start-up en agritech, en partenariat avec l'Université

Mohammed VI Polytechnique, ainsi que la création d'un écosystème de start-ups agricoles, soutenus par des fonds de capital-risque pour encourager l'innovation locale.

Ce nouvel accord s'inscrit dans le cadre de la coopération Sud-Sud, illustrant la vision de SM le Roi Mohammed VI pour une coopération renforcée entre les pays africains, et plus spécifiquement entre le Maroc et le Mali. Il témoigne également de l'engagement solide de la Banque Mondiale aux côtés du Groupe OCP

pour le développement agricole en Afrique.

Le Directeur Général d'OCP Africa, Dr. Mohamed Anouar Jamali a déclaré à cette occasion: «Ce partenariat représente une étape cruciale dans notre démarche collective pour revitaliser le secteur agricole au Mali. Grâce à des technologies innovantes comme la cartographie des sols et la fertilisation de précision, nous allons contribuer au développement agricole durable et florissant pour le pays».

Avec ce nouveau partenariat, le groupe OCP, à travers OCP Africa, réaffirme son engagement à long terme pour contribuer à la transformation de l'agriculture au Mali, avec l'ambition d'en faire un modèle de réussite sur le continent. OCP Africa a déjà démontré son engagement envers l'agriculture malienne. En 2023-2024, l'entreprise a fourni 15 000 tonnes d'engrais, facilitant l'accès des agriculteurs maliens à des intrants de qualité. Pour 2024-2025, un approvisionnement de 21 000 tonnes est prévu.

En 2023, 44 parcelles expérimentales ont été établies sur le riz et le maïs, avec un objectif de 200 nouvelles parcelles dans des zones clés comme l'Office du Niger. Un

Système d'Information Géographique (SIG) a également été lancé, visant à labelliser 20 000 parcelles, avec un objectif ambitieux de 100 000 d'ici la fin de l'année.

Depuis 2014, l'OCP a touché des milliers d'agriculteurs maliens à travers des formations sur les pratiques agricoles durables, poursuivant ainsi une tradition de coopération avec le Mali.

Pour rappel, OCP Africa, filiale du Groupe OCP, a été créée pour contribuer à une transition agricole juste, mettant les sols et les agriculteurs au coeur de ses préoccupations. Elle développe des solutions personnalisées en nutrition des plantes et des sols, tout en collaborant avec des partenaires pour garantir que les petits exploitants agricoles africains bénéficient des services agricoles, des connaissances et des ressources nécessaires pour combler l'écart de rendement. ■

2023, année de fort soutien au développement socio-économique durable au Sahara

Depuis sa création en mai 2014, la Fondation Phosboucraa a pour vocation de contribuer au développement socio-économique durable des 3 régions du Sud du Maroc. À travers 4 axes d'intervention principaux, l'entrepreneuriat innovant, l'éducation d'excellence, la recherche appliquée et l'appui aux institutionnels, la Fondation œuvre à créer un impact positif et durable auprès de ces régions du Sahara marocain.

Le rapport annuel 2023 de la Fondation Phosboucraa rend compte des efforts de la Fondation en vue de renforcer ses programmes spécifiques. Tels ceux destinés à préparer les futurs entrepreneurs à leurs activités, notamment les jeunes et les femmes. Comme le Women Entrepreneurship, visant à une meilleure intégration socio-économique des femmes, ou le programme d'été et de Compétences innovantes dédiés aux jeunes, permettant d'acquérir non seulement des expertises, mais aussi une culture de l'entrepreneuriat. 164 entrepreneurs ont été formés dans différents secteurs, 55 entrepreneurs formés en agriculture digitale, 967 jeunes et femmes formés sur les compétences innovantes.

La Fondation a poursuivi sa démarche de soutien aux start-ups, en continuant à suivre et accompagner les jeunes entrepreneurs dans leur phase de croissance.

Par ailleurs, la Fondation Phosboucraa a mis l'accent, en 2023, sur l'innovation à travers un volet consacré à l'entrepreneuriat digital et vert. C'est ainsi qu'elle a initié des projets tels que le programme «InFarmer», lancé en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), qui forme les jeunes à l'agriculture digitale et intègre des technologies de pointe dans l'agriculture africaine, créant de nouvelles



opportunités économiques.

Des formations techniques et métiers ont également permis d'assurer le développement des expertises nécessaires à l'entrepreneuriat. En 2023, elles ont concerné des gestionnaires de restauration collective, des techniciens du textile, des animateurs sportifs et socio-culturels, etc. Ces formations ont bénéficié à une centaine de structures, renforçant ainsi la résilience économique régionale.

Le Rapport 2023 souligne : «La Fondation a opté pour une démarche continue qui lui permet d'activer les leviers propices au développement d'un entrepreneuriat innovant et durable pour le Sahara marocain. Cette démarche s'est ainsi opérée en quatre temps : sensibiliser, préparer, innover et développer l'expertise».

En premier lieu, afin de sensibiliser le grand public, la Fondation a lancé «TOMOUH», une série audiovisuelle en dialecte hassani diffusée sur les réseaux sociaux. Ce rendez-vous audiovisuel inédit permet de promouvoir l'entrepreneuriat innovant auprès d'un large public.

L'année écoulée a permis aussi à la Fondation Phosboucraa de réaffirmer son engagement pour une éducation d'excellence (3.941 bénéficiaires). Le programme de parrainage des lycées à Laâyoune a soutenu plus d'une centaine d'élèves. Des initiatives comme le programme d'accompagnement à l'enseignement supérieur ont facilité l'accès des étudiants aux concours et à l'orientation, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives académiques et professionnelles.

NOTRE IMPACT EN CHIFFRES EN 2023



La promotion de la licence en soins infirmiers a contribué à la professionnalisation du personnel de santé dans le Sahara marocain. La participation active de la Fondation à la Semaine de la Science a permis de stimuler la curiosité intellectuelle des jeunes et d'encourager l'innovation.

Selon le rapport, l'année 2023 a aussi donné l'occasion à la Fondation Phosboucraa de poursuivre ses efforts en faveur de la recherche appliquée pour une agriculture durable dans le Sahara marocain. En partenariat avec l'UM6P et son Institut Africain de Recherche en Agriculture Durable (ASARI), la Fondation a soutenu des recherches sur l'agriculture biosaline, les plantes endémiques, les cultures fourragères et l'exploitation des algues, offrant ainsi de nouvelles sources de revenus aux communautés locales et contribuant à la résilience climatique.

En outre, la Fondation a mis en place des formations certifiantes pour vulgariser les résultats de ses recherches et doter l'écosystème local des compétences nécessaires à une agriculture innovante et pérenne, assurant un impact positif durable sur la région.

La Fondation agit, en collaboration avec les acteurs locaux, en réponse aux besoins spécifiques des populations locales du Sahara, en mettant en œuvre des projets adaptés à leur réalité et à leur contexte régional.

À ce jour, les programmes de la Fondation ont profité à plus de 200.000 bénéficiaires dans le Sahara marocain. ■

Tourisme

L'ONMT se lance à la conquête du marché japonais

Dans le cadre de la diversification de ses marchés, l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) a participé pour la première fois au Salon Tourism Expo Japan 2024, du 26 au 29 septembre 2024. Objectif: pour se positionner sur le marché prometteur de l'Asie de l'Est.



Organisé depuis 2014 à Tokyo, ce Salon est considéré comme l'un des plus grands événements internationaux dédiés au tourisme. Il réunit des professionnels de l'industrie, des agences de voyages, des destinations touristiques et des entreprises du secteur ; et accueille plus de 1.265 exposants de plus de 80 pays.

Le Tourism Expo Japan offre une plateforme exceptionnelle pour se positionner sur le marché prometteur de l'Asie de l'Est ; et pour sa première participation à ce Salon incontournable pour les marchés asiatiques, l'ONMT met en avant les atouts touristiques de la destination Maroc sur un stand bien agencé de 90 m2. Avec plus de 150.000 visiteurs affluant à ce rendez-vous touristique, dont plus de 15.000 visiteurs professionnels, cela constitue une belle opportunité pour l'ONMT d'accroître la visibilité de la destination Maroc sur le marché émetteur

japonais.

Au programme, il y avait plusieurs réunions et rencontres durant les quatre jours du Salon avec les acteurs leaders du secteur au Japon, notamment le TO H.I.S qui dispose d'une large présence dans 60 pays, dont le Maroc, où il a ouvert une branche en 2016. Les responsables de l'ONMT et les professionnels marocains ont aussi pu rencontrer les représentants de JTB Corporation, l'un des TO les plus influents au Japon et à l'international. Fondé en 1912, le TO gère environ 10 millions de voyageurs par an. Des réunions se sont également tenues avec les principales agences de voyages en ligne (OTA) japonaises comme Rakuten Travel qui dispose de 30 millions d'utilisateurs actifs, Jalan.net, avec 25 millions d'utilisateurs actifs et Ikkyu, une plateforme spécialisée dans le segment luxe, ayant enregistré trois millions de réservations en 2023.

Dans le cadre de la première participation de

l'ONMT à ce Salon d'envergure, l'accent a été mis sur le volet digital au vu des tendances des touristes japonais friands des plateformes de réservations en ligne. Concernant les préférences des voyageurs japonais, elles continuent d'évoluer vers des séjours plus personnalisés, plus longs et des expériences enrichissantes, tout en tenant compte des préoccupations liées à la sécurité et à la durabilité. Il s'agit ainsi de proposer à ce marché asiatique qui ne cesse de croître, les multiples atouts de la destination Maroc, notamment la richesse culturelle et le dépaysement offerts par les différents territoires touristiques marocains. Il s'agit également de mettre en avant la connectivité aérienne entre le Japon et le Maroc via les plaques tournantes du Moyen-Orient.

Cette première participation de l'ONMT au Salon Tourism Expo Japan 2024 s'inscrit dans le cadre du plan d'action «Light in Action» de l'Office où plusieurs opérations sont prévues pour renforcer la visibilité du Maroc sur les marchés à fort potentiel. ■

Prix BAM Le délai de

Bank Al-Maghrib annonce le prolongement, jusqu'au 15 octobre 2024, de la date limite de dépôt des candidatures à la 2ème édition de son Prix pour la recherche économique et financière.

Ce délai additionnel offrira une nouvelle chance aux jeunes chercheurs pour soumettre leurs candidatures et permettra d'inclure les candidats ayant soutenu leurs thèses après la date de publication de l'appel à candidatures de cette Edition.

Ce prix qui s'inscrit, pour rappel, dans le cadre des orientations de la politique RSE de la Banque vise à soutenir la recherche dans les domaines liés aux missions de Bank Al-Maghrib, à renforcer les synergies avec le monde académique

Accord Capgemini-LIMSET

Recherche et innovation pour le stockage de l'hydrogène dans le secteur automobile

Capgemini et le laboratoire des matériaux inorganiques pour les technologies de l'énergie durable (LIMSET) relevant de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), ont signé un protocole d'accord en vue d'identifier conjointement des solutions innovantes pour le stockage de l'hydrogène dans le secteur automobile.

Ce partenariat met l'accent sur les solutions énergétiques durables, soulignant l'importance de l'hydrogène comme énergie alternative propre pour le transport. Les forces combinées de la recherche de LIMSET et de l'expérience pratique des équipes Engineering de Capgemini dans la mobilité à l'hydrogène promettent des développements innovants. Cette collaboration représente une avancée pour posi-

tionner l'hydrogène en une option pratique et durable pour l'industrie du transport.

Grâce à ses installations de pointe, ses chercheurs, ses professeurs, et l'écosystème dynamique de l'UM6P, le LIMSET se positionne à l'avant-garde de la recherche en énergie durable. Spécialisé dans le développement de matériaux innovants, il met un accent particulier sur l'hydrogène, une technologie prometteuse considérée comme cruciale pour relever les défis énergétiques du futur, tant au Maroc qu'à l'international. L'hydrogène présente un potentiel immense dans divers secteurs, et le LIMSET s'investit activement dans le développement de solutions de stockage avancées. Cette démarche s'étend particulièrement à son application dans le secteur des transports, notamment pour les véhicules lourds, où l'hydrogène peut jouer un rôle clé dans la réduction des émissions de carbone et répondre aux exigences environnementales croissantes.

De son côté, Capgemini poursuit sa stratégie d'innovation dans l'énergie durable avec l'un des pays les plus dynamiques et innovants du continent africain sur le sujet. Cette démarche inclut des partenariats scientifiques avec des universités de renom, telles que l'UM6P, afin de soutenir la recherche et de développer des solutions innovantes dans le secteur du transport.



Capgemini dispose d'équipes et de références à l'échelle internationale dans ce domaine. Avec ses experts, ses collaborateurs, ses centres de recherche et d'excellence, ainsi qu'une culture d'innovation omniprésente à tous les niveaux de l'entreprise, le Groupe Capgemini s'engage à accélérer la transition vers des énergies durables et renouvelables, en particulier l'hydrogène. Il entend mettre à profit sa vision et son expertise pour développer des solutions novatrices pour les véhicules à hydrogène. «Notre partenariat avec l'UM6P est un reflet de notre engagement envers la création d'un futur où l'énergie serait davantage propre, abordable et durable. Chez Capgemini, nous accompagnons nos clients pour le développement de solutions répondant à ces défis climatiques. Ce projet n'est pas seulement une avancée technologique, mais un pas vers la réalisation de notre vision commune d'une industrie énergétique respectueuse de l'environnement», a déclaré Mouna Benazzou, Directrice Générale de Capgemini Engineering pour le Maroc et l'Égypte.

«Nous sommes ravis de collaborer pour développer des solutions innovantes de stockage de l'hydrogène, combinant recherche fondamentale et savoir-faire industriel. Cette initiative vise à relever les défis énergétiques de demain, en créant des technologies durables et efficaces pour diverses applications. Elle repose sur une vision partagée de la transition énergétique et du développement durable, avec l'ambition de concevoir des solutions adaptées à ces enjeux. En unissant nos forces, nous nous engageons à transformer les défis liés à l'hydrogène en opportunités concrètes, tout en valorisant les ressources naturelles et en œuvrant pour un avenir énergétique plus propre et prospère» a ajouté Pr. Faik Abdessamad, Directeur de LIMSET. ■

Le dépôt des candidatures prolongé



et à contribuer au rayonnement de la recherche économique et au développement de l'écosystème de recherche à l'échelle nationale. Sont éligibles à ce Prix, tous les chercheurs de nationalité marocaine âgés de moins de 40 ans, au moment de la publication de l'appel à can-

didatures, ayant effectué leurs études doctorales dans des établissements d'enseignement supérieur marocains ou étrangers.

Le dossier de candidature devra comporter tous les éléments requis pour son éligibilité et être transmis à l'adresse électronique: prixde-larecherche@bkam.ma

Les modalités de participation peuvent être consultées sur le site Internet de Bank Al-Maghrib via le lien:

<https://www.bkam.ma/Publications-et-recherche/Recherche2/Prix-de-la-recherche-economique-et-financiere/Deuxieme-edition-du-prix-de-la-recherche-economique-et-financiere> Pour toutes informations complémentaires, écrire à l'adresse électronique : dr@bkam.ma ■

| A LA UNE |

Plus de 40.000 Palestiniens tués
Après Gaza, le Liban
Israël et ses soutiens
L'Iran et ses Proxys

Jusqu'où ira cette sale guerre ?



Plus de 40.000 Palestiniens tués. A Gaza, un an après la 1ère riposte à l'attaque du 7 octobre, les bombes peuvent toujours sur Gaza. Les structures de la Bande sont quasi totalement détruites.

Ce qu'il reste de la population se déplace sans arrêt, ne trouvant aucun lieu sûr.

La faim et la soif sont le lot quotidien des survivants.

Nul ne sait plus si Gaza est encore une prison à ciel ouvert, ou si elle n'est plus qu'un cimetière géant.

Mais les deux principaux objectifs d'Israël –l'anéantissement du Hamas et la libération des otages- ne sont pas atteints.

Par contre, un autre front est ouvert: Le Liban.

Les bombes d'Israël y pleuvent également.

Pas seulement au Sud, fief du Hizbollah, mais jusqu'au cœur de Beyrouth.

Malgré tous les coups portés au Hizbollah –assassinat de quasiment tous ses dirigeants- Israël y rencontre une résistance qui menace de prolonger la guerre dans ce pays déjà à genoux économiquement et dont les civils commencent, à leur tour, à payer le prix fort.

Après l'assassinat en Iran de l'ex-numéro1 du Hamas, Ismaïl Haniye –pourtant chef négociateur du cessez-le-feu à Gaza ; et des dirigeants du Hizbollah –dont leur chef de file Hassan Nasrallah- l'Iran qui jurait

vengeance est passé à l'acte. Quelque 200 drones ont ciblé Israël et sa capitale dans la nuit du mardi 1er octobre 2024.

Il n'y a pas eu de victimes israéliennes. Seul y a perdu la vie un Palestinien qui s'est trouvé au mauvais endroit à la chute d'un des drones interceptés et détruits dans le ciel par les anti-missiles qui, avec les dômes, protègent Israël.

Quelques dégâts ont été constatés.

Il y a bien eu des morts israéliens, mais tombés sous les balles de deux Palestiniens d'Hebron, armés de Kalachnikovs.

Pour cette attaque et celle de l'Iran, Israël, à son tour, promet des représailles... Auxquelles l'Iran promet lui aussi, si ces représailles ont lieu –et tout laisse croire qu'elles sont inévitables- de riposter à nouveau.

Israël compte sur ses soutiens. L'Iran compte sur ses proxys (et vis versa).

Et le monde, de riposte en riposte, voit l'escalade conduire à un embrasement dangereux de la Région... Sans rien pouvoir faire pour arrêter cette sale guerre.

Où nous conduira-t-elle donc ? Même l'ONU, créée pour empêcher les guerres –et quand elles ont lieu, les arrêter- est aujourd'hui impuissante.

Mieux. Son Secrétaire Général a été déclaré persona non grata par le principal acteur de cette guerre: Israël !

C'est dire...■

LR



Hamas- Hezbollah- Iran : La croisée des chemins

Hassan Nasrallah éliminé, pas le Hezbollah

Le coup porté par Israël est terrible. C'est le visage même de la résistance arabe à Israël pour la Cause palestinienne qui a été éliminé. Un leader Chiïte certes, mais une figure charismatique et religieuse pour le monde arabo musulman. Mais la mort d'un homme, aussi important soit-il, ne signe jamais la fin des idées et de la Cause qu'il représente.

Les conditions de la mort de Hassan Nasrallah -informations de l'intérieur et frappe colossale pour détruire un bunker enseveli sous les décombres d'immeubles-

tout est hors norme dans cette opération. Cela n'efface en rien le martyr des populations de Gaza et celui des habitants du sud Liban.

Israël est plus que jamais sur le banc des accusés dans l'opinion internationale.

L'échec stratégique du 7 octobre est, lui, vengé par des prouesses technologiques en série qui redonnent à Netanyahu, que l'on disait condamné politiquement, un regain de popularité en Israël même. Cependant, Nasrallah est mort mais le Hez-

bollah qu'il a fondé avec l'appui de l'Iran, s'il reçoit des coups, pour le moment est toujours debout. Il doit son efficacité incontestée et sa puissance à son fondateur.

À partir de 1992, il est Secrétaire général et guide religieux du Hezbollah, un mouvement politique islamiste chiite libanais.

Considéré comme l'une des personnalités les plus influentes du Moyen-Orient, il est régulièrement décrit comme l'un des dirigeants de facto du Liban. Au Liban, il est perçu comme le principal visage de la résistance à Israël. Avec la libération du Liban-Sud de l'occupation israélienne en 2000, puis la guerre de juillet 2006, il est considéré comme un héros par une partie des Libanais, mais comme un ennemi mortel par Israël.

L'invasion israélienne du Liban en 1982 marque un tournant. Moussaoui et Nasrallah quittent Amal pour rejoindre la nouvelle organisation chiite libanaise, le Hezbollah, soutenue par l'Iran, qui représente le courant favorable aux idées de l'Ayatollah Rouhollah Khomeiny.

S'il devient à vingt-deux ans un des fondateurs du Hezbollah, il ne fait pas alors partie du directoire suprême. Il reçoit la charge de la mobilisation, puis il devient responsable pour les régions de Baalbek et enfin de l'ensemble de la plaine de la Bekaa.

Après la mort d'Abbas Moussaoui, tué par un tir de missile israélien le 16 février 1992, Hassan Nasrallah, qui semble avoir le soutien de l'Iran, est élu par le Conseil des sages du Hezbollah Secrétaire général du parti.

La stratégie du parti change sous son impulsion, les attaques deviennent plus ciblées et plus efficaces. Elle se fonde à la fois sur l'observation des résistances palestinienne et vietnamienne et sur des concepts plus contemporains. Les troupes se professionnalisent : les unités se spécialisent, les capacités de renseignement progressent, le rythme des opérations augmente. Cette nouvelle stratégie et les succès qu'elle entraîne valent à Hassan Nasrallah d'être systématiquement reconduit à la tête du parti.

Le bombardement de Cana de 1996 par l'armée israélienne, qui tue une centaine de civils libanais, positionne le Secrétaire général du Hezbollah comme le champion de la défense nationale. La milice chiite riposte par le tir de centaines de roquettes en direction d'Israël. «C'en est fini des jours où ils tuent notre Peuple sans que l'on se venge», clame-t-il sur les médias du parti.

Quelques temps après, le 13 septembre



1997, son fils Hadi, âgé de 18 ans, est tué au combat par les Israéliens.

En jouant un rôle clé dans la fin de l'occupation israélienne, Nasrallah est devenu un «héros national». Un article du New York Times rapporte qu'un homme politique arabe l'a désigné comme «l'homme le plus puissant du Moyen-Orient» et le «seul dirigeant arabe qui fait réellement ce qu'il dit qu'il va faire». La chaîne de télévision Al Jazeera le compare à d'autres dirigeants arabes tels que Yasser Arafat et Gamal Abdel Nasser et à des révolutionnaires comme Che Guevara et Fidel Castro.

Nasrallah est souvent appelé «al-Sayyid Hassan» «Sayyid» est un titre honorifique désignant un descendant du prophète islamique Mahomet par l'intermédiaire de son petit-fils Hussein ibn Ali.

Sous son mandat, le Hezbollah est désigné comme une organisation terroriste, pour tout ou partie, par les États-Unis et d'autres États, mais pas par la France, qui entretenait un dialogue avec le parti chiite.

La Ligue arabe désigne le Hezbollah comme une organisation terroriste en 2016, mais à

partir de 2024, elle ne le considère plus comme telle.

Depuis 2015, la Russie rejette les affirmations selon lesquelles le Hezbollah est une organisation terroriste et considère le Hezbollah comme une organisation sociopolitique légitime.

La Chine reste neutre et maintient des contacts avec le Hezbollah

Nasrallah vivait depuis la guerre de 2006 retranché dans un bunker souterrain dans la banlieue sud de Beyrouth, pour échapper aux tentatives d'assassinat. Le 28 septembre, l'armée israélienne affirme que Nasrallah a péri dans le bombardement, en compagnie d'autres cadres du Hezbollah. L'annonce de son décès est par la suite confirmée par le Hezbollah, qui avait précédemment annoncé qu'il avait survécu à un précédent bombardement avant de perdre contact.

Naïm Qassem prend temporairement la tête du Hezbollah à la suite de la mort de Nasrallah. Le gouvernement libanais déclare trois jours de deuil national et l'Iran de 5 jours. ■

Patrice Zehr

Hezbollah

Le tournant essentiel de la succession



Hachem Safieddine

Hachem Safieddine (photo), figure éminente du mouvement libanais, apparaît comme le successeur potentiel de son cousin Hassan Nasrallah, tué vendredi 27 septembre 2024 par une frappe israélienne sur la banlieue sud de Beyrouth (Liban). Parent éloigné de Hassan Nasrallah, avec qui la ressemblance est frap-

pante, Hachem Safieddine, 64 ans, est de quelques années son cadet. Il a fait des études de religion en Iran. Son fils est marié à Zeinab, fille du puissant général iranien Qassem Soleimani, tué en 2020 dans une frappe américaine en Irak. Hachem Safieddine est l'un des membres les plus importants du Conseil de la Choura, la plus haute instance du parti. Comme Hassan Nasrallah, il arbore le turban noir des Sayyed,

les descendants du prophète Mahomet, dont il se réclame. «Depuis plusieurs années, des rumeurs courent selon lesquelles Hachem Safieddine est le candidat le plus probable pour succéder» à Hassan Nasrallah, a affirmé Amal Saad, spécialiste du Hezbollah et maître de conférences à l'université de Cardiff, à l'AFP cité par France Info. Car parmi les conditions à remplir pour prendre les rênes du mouvement, il faut «être membre du Conseil de la Choura», qui comprend sept personnes, et «être une personnalité religieuse», explique Amal Saad, assurant que Hachem Safieddine «a beaucoup d'autorité, ce qui en fait le candidat le plus fort». Contrairement à Hassan Nasrallah, apparu très rarement en public depuis la dernière guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006, son cousin est le visage du mouvement dans de nombreux événements politiques et religieux. Il s'est récemment fait remarquer pour ses allocutions enflammées lors des funérailles de commandants du parti tués par Israël.

«Dans notre résistance, (...) lorsqu'un commandant devient un martyr, un autre reprend la bannière (...) avec force et détermination», avait-il déclaré lors des obsèques du commandant Mohammed Nee-meh Nasser, tué dans une frappe israélienne dans le sud du Liban. C'est le Conseil de la Choura qui doit élire le successeur de Hassan Nasrallah, et pour cela, il «doit se réunir pour débattre et décider», souligne Mohanad Hage Ali, chercheur à Carnegi. Or, «ce sera très difficile dans un tel contexte, avec une épée de Damoclès désormais suspendue au-dessus de la tête des membres du parti». ■

P. Zehr



Nasrallah Autopsie d'un assassinat

Le chef du Hezbollah est mort lors d'un puissant bombardement dans la banlieue de Beyrouth qui vient couronner un travail d'espionnage de plusieurs années. Voici donc comment l'Etat hébreu aurait mobilisé ses ressources en matière de renseignement pour mener à bien cette opération.

Le Hezbollah a commencé à tirer des roquettes sur le nord d'Israël le 8 octobre 2023, disant agir en soutien à son allié du Hamas, en guerre contre Israël dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre, jour de son attaque sans précédent sur le sol israélien. Les affrontements transfrontaliers entre Israël et le mouvement islamiste libanais, qui durent depuis près d'un an, ont connu une escalade après l'attaque spectaculaire aux bipeurs et talkies-walkies piégés qui a visé à la mi-septembre les membres du Hezbollah au Liban, faisant 39 morts.

Des analystes estiment que ces attaques, qui n'ont pas été revendiquées par Israël, reflètent les progrès considérables réalisés par l'unité militaire 8200, chargée du renseignement d'origine électromagnétique et de la cyberguerre, dans la pénétration des dispositifs de communication du Hezbollah.

Le lieutenant-colonel Nadav Shoshani, porte-parole de l'armée israélienne, a déclaré que la collecte de renseignements qui a conduit à l'élimination de Nasrallah remontait à plusieurs années. «Nous disposions d'informations en temps réel et nous avons effectué cette frappe».

Cela «montre la profondeur de l'infiltration des renseignements dans les sphères du Hezbollah», relève Miri Eisen, colonel à la retraite et chercheuse à l'Institut international israélien de lutte contre le terrorisme de l'Université Reichman, à Herzliya en Israël, soulignant que l'attaque était le fruit d'un travail de longue haleine. Selon des responsables israéliens,

Nasrallah et d'autres dirigeants du Hezbollah se sont réunis vendredi 25 septembre (2024) au «siège» du mouvement, dans la banlieue sud de Beyrouth. Une vidéo de l'armée montre des chasseurs-bombardiers F-15 décollant de la base aérienne de Hatzor pour mener à bien l'opération. Peu avant 18h30, de puissantes explosions ont été entendues dans tout Beyrouth.

Selon le Wall Street Journal, Israël a passé des mois à planifier l'utilisation d'une «série d'explosions programmées» pour atteindre le bunker situé sous les immeubles d'habitations.

La réunion du Hezbollah coïncidait en outre avec l'Assemblée générale des Nations unies, où se trouvait le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. Son bureau publiera plus tard une photo le montrant en train d'approuver la frappe, décision qui aurait été prise «dans son hôtel à New York», selon le quotidien Times of Israël ■

P. Zehr

Nasrallah

Réactions internationales



L'assassinat de Nasrallah est «une mesure de justice pour ses nombreuses victimes, dont des milliers de civils américains, israéliens et libanais», a estimé, samedi 26 septembre, le Président américain Joe Biden. Et d'ajouter que «les États-Unis soutiennent pleinement le droit d'Israël à se défendre».

La vice-Présidente américaine et candidate à l'élection présidentielle, Kamala Harris, a qualifié le leader du Hezbollah de «terroriste avec du sang américain sur les mains».

La Diplomatie française a exprimé «l'extrême préoccupation de la France face aux développements de ces dernières heures au Liban», appelant à la «cessation immédiate des frappes israéliennes au Liban». La France «condamne toute action indiscriminée contre les civils» et «est opposée à toute opération terrestre au Liban», ajoute un communiqué du Quai d'Orsay.

L'Italie veut croire à une solution diplomatique. Le gouvernement de Giorgia Meloni insiste, dans un communiqué,

sur «la nécessité de mener tous les efforts diplomatiques pour relancer les canaux de dialogue».

Moscou, a «condamné fermement» l'assassinat de Hassan Nasrallah, imputant à Israël «l'entière responsabilité» des possibles «conséquences dramatiques» dans la région. «Il ne faut pas recourir à des modes opératoires terroristes et à l'effusion de sang à des fins politiques», a déclaré le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov. Et d'ajouter: «Mon impression est que certains cherchent à provoquer l'Iran, pour ensuite provoquer les États-Unis et ensuite déclencher une guerre totale dans la région entière».

Le guide suprême iranien, Ali Khamenei, a condamné Israël et affirmé que l'Iran et ses alliés continueraient de soutenir le Hezbollah. Un deuil national de cinq jours a été décrété en Iran en hommage à Hassan Nasrallah, vu comme «un symbole de la lutte contre l'oppression».

Le Premier ministre irakien, Mohammed Shia Al-Sudani, a qualifié Nasrallah de martyr et a décrété trois jours de deuil national. Il a condamné l'attaque israélienne, la qualifiant de

«crime franchissant toutes les lignes rouges».

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a également condamné Israël, parlant de «génocide» au Liban. Il a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à intervenir et exhorté le monde musulman à adopter une position ferme contre Israël.

Le Hamas et les forces Houthis ont condamné l'attaque, qualifiant les frappes israéliennes d'actes de terrorisme et de génocide, tout en réaffirmant leur soutien au Hezbollah.

Des réactions contrastées, donc, avec un point commun: l'inquiétude pour l'avenir. Un «archi-terroriste» pour les uns, un «martyr» pour d'autres. Et des menaces qui pleuvent.

Du côté israélien, on se félicite de la mort du chef du Hezbollah. L'armée israélienne s'est exprimée après la confirmation du trépas de Hassan Nasrallah. Elle a affirmé qu'elle continuerait à éliminer d'autres commandants du mouvement libanais, en soutenant que la disparition du chef du Hezbollah rendait «le monde plus sûr».

Rien n'est moins sûr... ■

P. Zehr

Iran

Y a-t-il une riposte à la hauteur possible ?

L'Iran ne peut accepter sans rien faire qu'Israël reprenne la main et tente de détruire ses alliés. Le problème est :

Le régime iranien a-t-il les moyens de la riposte ?

La forme de cette réplique est toutefois difficile à prévoir, selon les spécialistes. «L'Iran n'a peut-être pas encore décidé définitivement du timing et de la nature de la riposte», rapporte David Rigoulet-Roze. D'autant que plusieurs acteurs internationaux tentent d'éviter une escalade entre Tel-Aviv et Téhéran. «Les Etats-Unis font passer des messages à l'Iran pour éviter la riposte, tandis que des intermédiaires russes se rendent en Iran pour calmer le jeu», assure l'expert.

Si riposte il y a, elle devrait être mesurée pour éviter une contre-attaque israélienne trop importante, selon Raphaël Jerusalmi, ancien officier des renseignements militaires israéliens. «Rationnellement parlant, ce n'est pas très avantageux pour l'Iran d'attaquer Israël parce qu'ils ne tiendraient pas grand chose et en échange, ils auraient une riposte israélienne extrêmement musclée et je pense que ce serait très néfaste, par exemple pour leur économie et pour leurs programmes nucléaires», explique-t-il.

La riposte la plus probable serait une volée de missiles, comme ce que le pays a fait en avril dernier. Mais cette attaque avait causé peu de dégâts, ce qui pourrait motiver les Iraniens à employer des méthodes terroristes, selon Raphaël Jerusalmi. «Ils ont recours à tous les moyens possibles et imaginables. Ça va du missile balistique à essayer d'attaquer une famille de touristes israéliens à Istanbul. Ça a été le cas par le passé. Ils ont déjà



recouru à ce genre de méthodes terroristes», détaille-t-il.

«La réponse viendra au bon moment». C'est ce qu'a affirmé dimanche 27 septembre (2024) Mohammad Javad Zarif, vice-Président iranien pour les Affaires stratégiques.

«Il y a d'autres moyens pour le Hezbollah de régler ses comptes, affirme l'analyste Nicolas Blanford. Pas nécessairement au Moyen-Orient».

Depuis la mort de son Président dans un accident d'hélicoptère, l'Iran a changé de chef d'État. À peine en place, Massoud Pezeshkian et le reste des responsables iraniens ont été confrontés à la mort d'Ismaïl Haniyeh sur le sol iranien. Un affront, vécu comme une atteinte directe à la réputation sécuritaire du pays, plaçant Massoud Pezeshkian dans une posture contrainte et forcée à la riposte. De plus, les récentes déclarations des autorités iraniennes soulignent leur

détermination «à défendre leur souveraineté» après cette attaque sans précédent. «L'Iran ne cédera jamais aux pressions, aux sanctions, et à la coercition», aurait déclaré le Président iranien, cité par l'agence officielle Irna, après des échanges téléphoniques avec Londres et Berlin.

Mais après l'élimination du leader du Hezbollah, allié de Téhéran, Tel-Aviv et Washington craignent une réponse plus radicale.

Les appels à la «vengeance» avaient d'ailleurs été nombreux lors des funérailles d'Ismaïl Haniyeh. Sans parler des déclarations belliqueuses du Président iranien, du Hamas, de l'Ayatollah Khamenei, ou du Hezbollah.

Une riposte, c'est pour l'Iran une nécessité pour maintenir sa crédibilité régionale et démentir les analyses affirmant le Régime en fait terriblement affaibli. De l'intérieur même. ■

P. Zehr



Agnès Levallois

VICE-PRÉSIDENTE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES MÉDITERRANÉE MOYEN-ORIENT, AUTEUR DE «LE LIVRE NOIR DE GAZA», QUI PARAÎT CE 4 OCTOBRE.

«L'Iran est le principal perdant de la disparition de Hassan Nasrallah»

Pour Agnès Levallois, la mort de Hassan Nasrallah, samedi 28 septembre dans une frappe israélienne sur le Quartier Général du Hezbollah dans la banlieue Sud de Beyrouth, dénote d'une volonté claire de la part d'Israël d'en finir avec ce mouvement islamiste armé. La Vice-présidente de l'Institut de Recherche et d'Études Méditerranée Moyen-Orient (IREMMO) estime que les derniers développements au Liban, n'augurent rien de bon pour la Région du Proche-Orient, déjà en proie à l'instabilité depuis le 7 octobre 2023 et le déclenchement de la guerre entre Israël et le Hamas et dont les civils palestiniens continuent de payer le prix depuis bientôt 12 mois. L'ONU doit jouer pleinement son rôle pour empêcher l'embrasement du Proche-Orient. Pour y parvenir, notre interlocutrice est catégorique pour dire qu'une réforme des Nations-Unies est plus que jamais nécessaire, comme le réclament d'ailleurs plusieurs pays à travers le monde. Entretien.

Samedi 28 septembre 2024, le Hezbollah confirmait la mort de son Secrétaire Général, Hassan Nasrallah, au cours de frappes aériennes de l'armée israélienne, survenues la veille dans la banlieue Sud de la capitale libanaise, Beyrouth. Quelles peuvent-être les répliques du Hezbollah et de l'Iran?

Les bombardements israéliens qui ont affaibli de façon importante le Hezbollah, depuis plusieurs jours et l'attaque qui a coûté la vie à son Chef, Hassan Nasrallah, ouvrent une nouvelle page dans le conflit au Proche-Orient. Après Gaza, voici venu le tour du Liban.

N'ayant pas atteint ses objectifs de guerre dans la Bande de Gaza, à savoir la libération des otages et l'anéantissement du Hamas, Benjamin Netanyahu se fixe comme nouvel objectif, d'éliminer le Hezbollah libanais.

Cette nouvelle étape fait craindre le pire, puisqu'il est difficile de savoir si Israël, une fois obtenue cette réussite à ses yeux, au Liban, va s'arrêter où est-ce qu'il va aller jusqu'en Iran. La question qui se pose est de savoir si l'Iran va réagir en soutien au Hezbollah, ou ne voulant pas se laisser entraîner dans une guerre contre Israël, ne va rien faire.

L'Iran est le principal perdant de la disparition de Hassan Nasrallah. S'il réagit, la riposte

israélienne et américaine risque d'être terrible. Si Téhéran ne réagit pas, il perd une partie de sa crédibilité auprès des siens et auprès des milices qui le soutiennent.

Nombreux sont les analystes qui estiment que la mort de Hassan Nasrallah est un point de bascule qui risque de plonger le Proche-Orient dans une guerre élargie. Quelle est votre analyse de la situation?

On est déjà dans un élargissement du conflit. Je crois qu'il y a aujourd'hui un véritable sentiment d'impunité chez Benjamin Netanyahu, surtout après la récente attaque aux bipers et talkies-walkies contre le Hezbollah au Liban et l'assassinat quelques jours plus tard de son Chef, Hassan Nasrallah, sans parler de l'offensive israélienne contre la Bande de Gaza, dont l'intensité ne faiblit pas.

Le 1er ministre israélien qui considère avoir réussi à canaliser le risque que représente le Hamas, veut aujourd'hui en finir définitivement avec le Hezbollah. Dans ce contexte, Benjamin Netanyahu se sent tout à fait en mesure d'ouvrir un deuxième front, cette fois-ci au Liban. D'autant plus qu'il est soumis à une forte pression de la part des habitants des villes israéliennes limitrophes du Liban qui ont évacué leurs maisons au lendemain du 7 octobre 2023 et veulent aujourd'hui y retourner.

Israël a besoin de montrer qu'il a retrouvé sa force de dissuasion dans un rapport de force qui lui soit favorable, surtout après la claque prise le 7 octobre et qui a montré la faiblesse de ses systèmes de sécurité et de renseignements, présentés comme parmi les plus efficaces au monde.

Le 18 septembre 2024, l'Assemblée Générale des Nations-Unies a voté en faveur de l'imposition de sanctions à Israël, tout en exigeant la fin de l'occupation illégale des territoires palestiniens. Un baroud d'honneur pour l'Organisation des Nations-Unies qui semble impuissante face à un Benjamin Netanyahu qui se considère intouchable?

La phrase

«Les Etats-Unis sont la guerre au Proc

Les sanctions sont extrêmement limitées. Je ne vois pas ce que cela pourrait changer sur le terrain. De toutes les manières, les Américains ne permettront pas que des sanctions soient appliquées à Israël.

Ce qui pourrait réellement inquiéter Israël, ce sont les Mandats d'Arrêt internationaux proposés par le Procureur de la Cour Pénale Internationale (CPI) contre des responsables israéliens. Les Juges de la CPI n'ont toujours pas rendu leur avis là-dessus, pour la simple et unique raison qu'il existe des pressions énormes qui s'exercent sur eux pour les empêcher de prendre des mesures, notamment contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, son ministre de la Défense.

Les yeux du monde entier sont aujourd'hui tournés vers le Liban, surtout après la mort du Chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah. Pendant ce temps, la Bande de Gaza est au fond du gouffre et sa population civile s'enfoncé chaque jour un peu plus dans le dénuement. Comment évaluez-vous la situation?

Evidemment, la situation est dramatique dans la Bande de Gaza. Elle est dramatique, parce qu'elle se passe à l'abri des regards. Tout d'abord, Gaza vit une situation humanitaire qui est insoutenable, avec une aide humanitaire qui est bien en deçà des besoins réels de la population qui est en état de survie et non pas en état de vie. Tout manque à Gaza, à savoir la nourriture, les médicaments et l'accès aux soins. C'est sidérant de voir à quel point un territoire peut être soumis à une telle violence par les bombardements. Ces bombardements, il faut le souligner, ne visent pas uniquement à atteindre les combattants ou les responsables du Hamas, comme c'est dit par l'armée israélienne. Il est clair que l'objectif, à terme, c'est de rendre la Bande de Gaza invivable.

Lorsqu'Israël vise une personne en particulier avec tous les moyens dont son armée dispose, il n'hésite pas à viser un immeuble entier et atteindre des civils, femmes et enfants compris. Par conséquent, on voit bien que dans cette stratégie militaire israélienne, il ne s'agit pas simplement d'attaquer les membres du Hamas comme c'est annoncé, mais de détruire tout ce qui permet la vie dans la Bande de Gaza. Ce qui est d'autant plus déconcertant, c'est qu'on oblige les habitants de Gaza à quitter leurs maisons et aller vers des endroits soi-disant sécurisés. En réalité, il n'en est rien, puisque ces zones sont, à leur tour, pilonnées par l'armée israélienne.

A Gaza, la stratégie d'Israël va bien au-delà de ce qui est annoncé. Il s'agit de terroriser la population et lui faire comprendre qu'elle n'a d'autre alternative que de quitter Gaza. Or, il ne reste plus que la Mer devant les civils palestiniens qui n'ont nulle part où aller, ni en Israël ni en Egypte.

Au moment où l'attention est tournée vers le Liban, la situation à Gaza est un cauchemar permanent.

«Le Livre Noir de Gaza». Tel est l'intitulé du nouvel ouvrage dont vous êtes la co-auteur, à paraître dans les librairies à partir du 4 octobre 2024. Pourquoi avoir choisi ce timing pour sortir ce livre?

L'objectif de ce livre est de rassembler les faits, pour documenter ce qui se passe dans la Bande de Gaza, depuis 12 mois. Dans «Le Livre Noir de Gaza», on se concentre uniquement sur les événements dont Gaza est le théâtre depuis bientôt un an maintenant, sachant que ce qui s'est passé en Israël, le 7 octobre 2023, a déjà été documenté. Dans ce livre, on s'intéresse à ce territoire (Bande de Gaza) sous blocus, auquel aucun journaliste ne peut accéder et où les aides humanitaires rentrent mais au compte-gouttes. Dans ce contexte, j'assimile la Bande de Gaza à un Trou Noir, dans la mesure où il n'y a pas ces observateurs internationaux qui peuvent rentrer dans ce territoire et documenter ce qui s'y passe sur place. C'est la raison pour laquelle il nous a paru absolument indispensable, d'avoir un ouvrage qui démontre et donne à comprendre exactement la stratégie mise en place par Israël dans la Bande de Gaza et qu'on ne puisse pas dire qu'on ne savait pas ce qui se passait dans ce territoire. Dans ce livre, on s'est focalisé sur la Bande de Gaza et pas la Cisjordanie qui reste accessible pour les journalistes en particulier. Notre idée, à travers «Le Livre Noir de Gaza», c'est d'abord et avant tout, de documenter la situation dans cette Bande qui connaît, à mon sens, un blocus hermétique. Aujourd'hui, pratiquement rien ne rentre à Gaza.

Tout cela se déroule sous le regard impuissant des Nations-Unies et la complicité de grandes puissances mondiales, à leur tête les Etats-Unis. L'impunité de Tel-Aviv, jusqu'à quand?

Les Etats-Unis sont les seuls qui peuvent arrêter la guerre au Proche-Orient. Pourtant, ce sont les Américains qui fournissent Israël en munitions et

en armement. L'histoire a montré qu'Israël peut compter sur le soutien inconditionnel de Washington. Cela ne risque pas de changer de sitôt.

De plus, le moment est très délicat pour les USA, actuellement en pleine période préélectorale. Le Président sortant, Joe Biden, a toujours soutenu Israël, bien qu'il soit aujourd'hui exaspéré par le comportement de Benjamin Netanyahu qui ne respecte pas ses engagements vis-à-vis de la Maison Blanche.

De son côté, Netanyahu sait pertinemment que le Président américain ne prendra pas le risque d'arrêter la livraison d'armes à Israël. Le 1er ministre israélien joue la montre et essaie de gagner le plus de temps possible pour arriver jusqu'à l'élection américaine, tout en n'accédant pas à la demande des Etats-Unis, de négocier un cessez-le-feu durable dans la Bande de Gaza.

Dans le contexte actuel, on voit bien que le Conseil de Sécurité de l'ONU ne peut rien faire, en raison notamment du système de Vêto, qui fait que quiconque présentera une Résolution contre Israël, sera considéré comme étant dans le camp adverse. Le système onusien est complètement bloqué aujourd'hui.

Devant cette situation de blocage, un certain nombre de pays qui ne sont pas membres du Conseil de Sécurité, remettent en question l'organisation et le mode de fonctionnement de ce Conseil issu des conséquences de la deuxième Guerre Mondiale. Aujourd'hui, les avis sont multiples pour dire que le Conseil de Sécurité ne correspond pas à la situation géopolitique actuelle.

Il existe une volonté de voir ce Conseil de Sécurité évoluer, en introduisant une plus grande diversité qui représente les différents continents qui n'y sont pas représentés. Il faut bien comprendre que les membres permanents du Conseil de Sécurité n'ont aucune envie de faire bouger les choses, ce qui voudrait dire une perte d'influence pour les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité.

A terme, je pense que ça va finir par bouger au Conseil de Sécurité, au vu de la situation actuelle qui est juste intenable. La réforme du Conseil de Sécurité, plus que jamais nécessaire, risque de prendre beaucoup de temps, pendant que la guerre qui sévit dans la Bande de Gaza, continue de se dérouler sous nos yeux.

Le monde est en proie à des guerres sans fin.

L'Humanité peut-elle vivre en paix ou est-ce une utopie?

Il faudrait vraiment qu'on arrive à remettre le Droit International au centre du jeu.

Malheureusement, le Droit International est trop souvent bafoué et mis de côté, alors que c'est un outil dont on dispose et qui a été mis en place justement pour essayer de régler les conflits. Il faut cesser de s'affranchir des règles de ce Droit International.

Sans règles, c'est la loi du plus fort et donc c'est le plus fort qui écrase tout le monde. Là, on revient à quelque chose qui n'est pas supportable, parce que le rapport de force tel qu'on veut l'imposer aujourd'hui, veut qu'il y ait des forts et des faibles, ce qui est extrêmement dangereux.■

Propos recueillis par Mohcine Lourhzal

**ont les seuls qui peuvent arrêter
he-Orient»**

Connaissez-vous kiwicollecte.ma



Douar Shems'y

Le village écologique pour les orphelins
d'Amezmiz

, la plateforme de crowdfunding ?

Un village durable connecté à la nature et à la communauté d'Amez Miz

Après le séisme dévastateur du 8 septembre 2023 dans la région d'Al Haouz, l'Association Marocaine d'Aide aux Enfants en Situation Précaire (AMESIP) a construit le Douar Shems'y, un village écologique dédié aux enfants orphelins à Amizmiz.

Ouvert en juillet 2024, Douar Shems'y d'une capacité d'accueil de 144 enfants, offre un environnement sécurisé, propice au développement des enfants et à leur épanouissement. Notre projet combine protection de l'enfance, éducation et soutien aux familles les plus vulnérables.

Mais la seule construction du Douar ne suffit pas. Avec un budget requis estimé à 10 millions de dirhams par an, l'AMESIP souhaite y prendre en charge les enfants, leur proposer un programme éducatif et psychosocial adapté ainsi que des activités culturelles et sportives. Douar Shems'y est aussi une opportunité de stimuler l'économie locale par la création d'emplois et le développement de projets afin de donner un nouveau souffle à la communauté d'Amizmiz.

Nous cherchons des partenaires engagés pour soutenir le fonctionnement et la pérennité de Douar Shems'y. Votre soutien permettra de changer des vies, d'offrir un avenir aux enfants et de bâtir des communautés plus fortes, plus solidaires et plus autonomes.

Un an après le séisme, l'heure est à la vie et les espoirs sont immenses. Les compétences sont là, nous sommes prêts, mais nous avons besoin de vous.

Rejoignez-nous pour offrir un avenir aux enfants orphelins de Douar Shems'y.

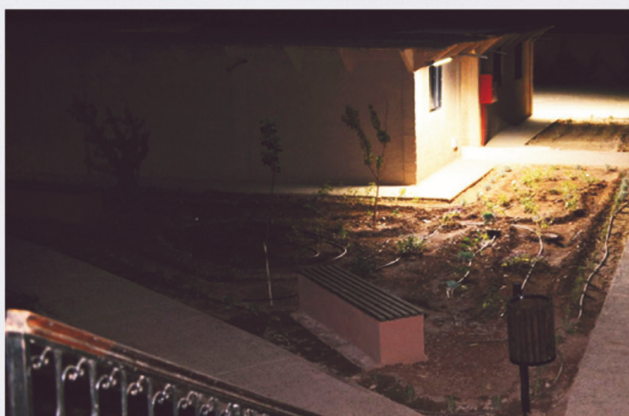
On compte sur vous.

Douar Shems'y

Village éco responsable



Architecture vernaculaire pour respecter l'environnement naturel de la région et laisser les enfants dans leur milieu



Centrale photovoltaïque pour son alimentation en énergie



Potager pour que les enfants apprennent à jardiner, suivre la traçabilité des aliments et se nourrir avec les légumes de saison



Système de traitement de l'eau

Pour assurer la pérennité de ce beau village connecté à la nature et le quotidien de ceux qui y vivent et le font vivre, nous faisons appel à tous.

Sur le mois d'octobre, le Douar Shemsy porté par l'association AMESIP lance une campagne de collecte de dons auprès de tous les marocains, personnes et organismes.

La campagne de collecte aura lieu sur la plateforme de crowdfunding kiwicollecte.ma

Suivez le Douar Shemsy sur les réseaux sociaux pour suivre le lancement de la campagne et les actualités du village

Retrouvez toutes les actions de L'AMESIP sur :

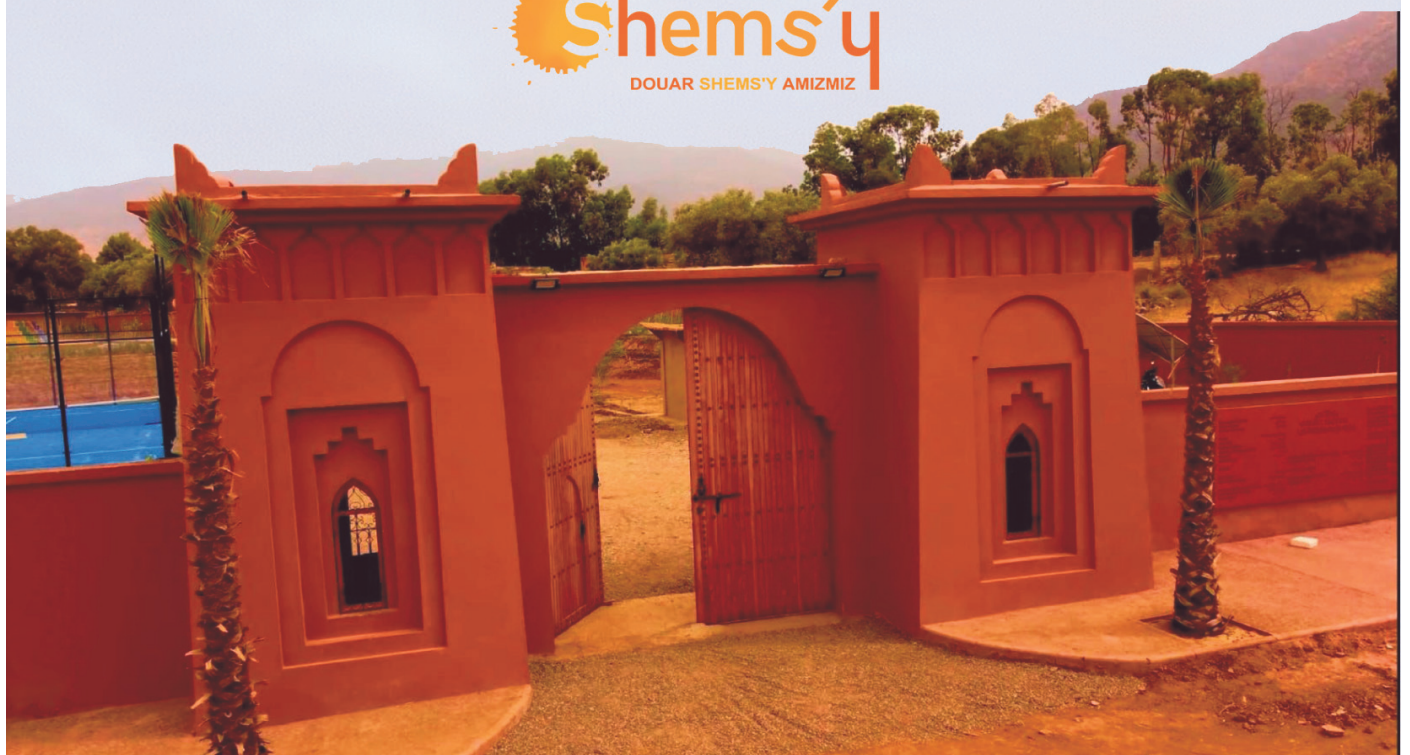


www.amesip.org

Fb : [Amesipofficiel](#)

Insta : [shemsyamesip](#)

LinkedIn : [amesipong](#)



Mazagan Beach & Golf Resort

Prolonger l'été avec l'offre exclusive «Séjour au soleil»...



Mazagan Beach & Golf Resort, le prestigieux complexe hôtelier de la côte Atlantique à El Jadida, a lancé le 1er octobre une offre exclusive «Séjour au Soleil», conçue pour prolonger la douceur estivale et la belle ambiance des vacances. Cette offre exceptionnelle invite à vivre une évasion inoubliable dans l'une des destinations les plus prisées du Maroc.

À une heure de Casablanca, Mazagan Beach & Golf Resort s'étend sur 250 hectares de jardins et de plages immaculées. Ce vaste complexe, cadre idyllique pour des moments d'exception, allie confort moderne et art de vivre à la marocaine et propose d'offrir à ses hôtes un cadre serein pour se ressourcer et profiter des plaisirs de la

mer et du golf.

Mazagan Beach & Golf Resort se veut aussi une destination idéale et un lieu de détente pour toute la famille, ou entre amis.

Le Resort propose une multitude d'activités adaptées à tous les âges, des parcours de golf aux soins Spa, en passant par des clubs dédiés aux enfants et aux adolescents, afin de garantir des moments de plaisir pour tous.

Mazagan Beach & Golf Resort propose également une offre gastronomique variée et raffinée, une expérience culinaire riche avec plusieurs restaurants aux ambiances distinctes. Du restaurant "Market Place" avec ses somptueux buffets internationaux, au "Sel de Mer" qui met à l'honneur les produits de la mer, chaque repas est une découverte. Les amateurs de cuisine française trouveront leur bonheur au restaurant

"La Cave", tandis que les saveurs du Moyen-Orient sont célébrées au "Bushra by Buddha-Bar", une expérience incontournable dans un cadre unique.

Et cerise sur le gâteau pour cette prolongation de l'été, l'offre «Séjour au Soleil» réserve de bonnes petites surprises.

Pour un hébergement incluant le petit-déjeuner pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans: jusqu'à 20 % de remise sur le prix de la chambre ; jusqu'à 20 % de remise sur les soins de Spa ; et jusqu'à 10% de remise sur une sélection d'activités sportives telles que... Equitation, Trampoline, Quad, Paintball, Tyrolienne, Laser game. Les rendez-vous et resa pour cet exceptionnel «Séjour au Soleil» sont possibles sur www.mazaganbeachresort.com/fr/sun-kissed-getaway ou en appelant le 05 23 38 80 80. ■

Octobre Rose 2024

Dans le cadre d'Octobre Rose 2024, l'Association «Dar Zhor» a lancé une campagne nationale de sensibilisation sur le cancer du sein.



«Dar Zhor»

lance une vaste campagne de sensibilisation au cancer du sein

Cette année, l'objectif de l'Association consiste à dépasser les 10 millions de vues sur les réseaux sociaux, contre 4,5 millions en 2023, et intensifier la prévention et la sensibilisation auprès des femmes à travers tout le Maroc, grâce à une campagne digitale des plus ambitieuses, jamais menées par l'Association.

Une mobilisation sans précédent

Des capsules d'information et de sensibilisation sur l'intérêt du dépistage précoce, les symptômes d'alerte, et les options de traitement du cancer du sein seront ainsi diffusées massivement. Ces vidéos seront enregistrées en trois langues (arabe dialectal, français et amazigh), par des spécialistes marocains, rendant l'information accessible à toutes les femmes du Royaume.

De plus, des témoignages poignants de patientes marocaines ayant traversé l'épreuve du cancer du sein viendront humaniser et rendre plus tangible l'importance d'un dépistage précoce et d'un suivi adapté. En parallèle, Dar Zhor intensifie sa présence visuelle avec une vaste campagne d'affichage urbain dans certaines grandes villes du Maroc et sur les bus de Casablanca.

L'un des axes principaux de la campagne 2024 est de mettre en lumière l'importance cruciale de la consultation multidisciplinaire avant toute décision thérapeutique. Il est essentiel pour les femmes

de comprendre qu'il n'est pas nécessaire de se précipiter vers une intervention. Prendre le temps de consulter un oncologue, qui coordonnera l'ensemble de la consultation multidisciplinaire, est indispensable pour garantir une prise en charge réfléchie et optimisée. Cette démarche offre les meilleures chances de succès en s'assurant que chaque décision repose sur un avis collectif d'experts.

Actions sociales, solidarité et sensibilisation

L'Association «Dar Zhor» s'engage à venir au plus près des populations défavorisées à travers des actions sociales concrètes. Le 10 octobre 2024, à l'occasion de la Journée nationale de la Femme marocaine, l'Association annonce l'organisation d'une grande action à Médiouna, en partenariat avec l'Association Amis de la Santé de Mediouna.

Le 24 octobre, une nouvelle action sera menée à Marrakech, en collaboration avec le groupe ODM et une Association locale. Ces événements offriront des conférences de sensibilisation animées par des spécialistes et permettront à 200 femmes de bénéficier de dépistages gratuits par échographie. Par ailleurs, des oncologues, gynécologues et radiologues animeront des séances pour informer les employées sur la prévention, le dépistage et le traitement du cancer du sein.

Le point fort de la campagne de sensibilisation au cancer du sein, lancé par l'Association Dar Zhor à l'occasion d'Octobre Rose 2024, est cette course/marche solidaire prévue le 10 novembre 2024. Cette marche a quatre objectifs majeurs, à savoir sensibiliser à l'importance du dépistage précoce de cette maladie, informer sur la prévention et les soins de support, et encourager l'activité physique, essentielle pour réduire les risques de récurrence. Avec plus de 500 participants attendus, cette marche incarne un engagement collectif pour soutenir les femmes touchées par le cancer du sein.

Dar Zhor réaffirme son engagement indéfectible dans la lutte contre le cancer du sein au Maroc. Pour être en mesure de poursuivre sa mission, l'ONG appelle à plus d'engagement de la part de ses partenaires. «Leur aide financière nous permet d'offrir des dépistages gratuits, des soins de support et des campagnes de sensibilisation à grande échelle. Nous croyons fermement qu'ensemble, nous pouvons sauver des vies, améliorer la qualité de vie des patientes et garantir un accès équitable aux soins. Nous invitons tous les acteurs de la société à se joindre à notre cause et à soutenir nos efforts», soulignent les responsables de l'Association. Pour découvrir les actions menées par «Dar Zhor», il suffit de visiter le site web de l'Association (www.darzhor.ma), également présente sur les différents réseaux sociaux. ■

IS

Mon fils ne veut pas voir la réalité

Fathia, 56 ans, sans emploi, est mariée et mère de trois enfants. Cette femme déplore l'union de son fils avec «la mauvaise personne». Elle s'explique...



«**M**on fils doit divorcer point barre.

Son entêtement à défendre l'indéfendable risque de lui coûter cher. Il ne se rend pas compte combien nous souffrons de sa naïveté. Vraiment, nous vivons les plus terribles moments de notre existence. Jamais nous n'aurions pu imaginer qu'une gamine puisse être capable de l'impensable et, si facilement, tous nous tourner en bourrique. Ce mariage entre

jeunes, je le maudis tout comme je me maudis de n'être pas capable de trouver une solution radicale afin de protéger mon fils.

Est-ce que je divague en criant haut et fort que les dérives libertines, la perversion, la trahison, l'infidélité sont prosrites pour les couples mariés? Comme tout le monde, je crois savoir que le mariage scellé de manière traditionnelle, juridique et religieuse, est une étape importante de la vie avec des avantages et des obligations. Vouloir se marier démontre aussi que l'on veut partager sa vie dans un cadre amoureux stable, res-

ponsable propice à accueillir un ou des enfants. Je déplore que les jeunes qui se marient aujourd'hui n'accordent pas l'importance qui se doit aux règles de fonctionnement d'une communauté de vie.

Quand mon fils nous avait annoncé qu'il voulait se marier, nous avons été secoués par l'emballement et l'émotion. Vraiment, il nous tardait de savoir notre gaillard de 27 ans casé. Avec mon époux, nous en avons soupé de ses frasques immatures, de ses sorties qui trop souvent se terminaient mal. Nous nous languissions de voir le minois d'une élue,

té de sa femme !

l'unique qui nous comblerait de petits enfants. La descendance qui porterait son nom de famille a toujours été le souhait le plus cher de mon mari. En ce qui me concerne, je visais plutôt de passer à quel-qu'un d'autre le fardeau d'avoir les sens en état d'alerte en permanence. J'imagine que beaucoup de mamans ont capté mon sous-entendu...

Ainsi, nous allions rencontrer la jeune fille en question, décrite très flatteusement. Franchement, nous fûmes surpris, un peu mal à l'aise. Et puis, il était trop tard pour imposer notre opinion. De toutes les façons, nous savions pertinemment que notre fils n'en aurait fait qu'à sa tête.

Bref, en fin de compte l'important était de voir notre enfant heureux et comblé à l'aise dans son foyer. Nous avons accueilli les beaux-parents de notre fils qui n'étaient pas des gens aisés ni de notre niveau et leur fille, les bras ouverts. Sans chicane, l'installation convenable des futurs mariés et leur fête furent à notre charge. Nos deux filles déjà en couple avaient désapprouvé cette union. Nous leurs avions rétorqué que le choix amoureux de leur frère n'était pas discutable. Sans mentir, l'angélique délicatesse de notre future belle fille avait fini par nous conquérir au point où nous lui avions arrangé un mariage semblable à celui de nos propres filles. Nos invités ou même les membres de notre famille n'y ont vu que du feu, quant à sa réelle condition. Nous nous étions fourvoyés de croire qu'avec cette belle fille et sa famille nous n'aurions jamais de problème. Malheureusement ce qui se passe avec eux actuellement est dramatique. Nous encaissons l'inimaginable, mais pour combien de temps encore. Notre famille est en voie d'être souillée par un scandale. C'est vraiment horrible de se retrouver victime d'escroquerie, de perversité, d'abus de confiance et d'infidélité...

J'y viens mais avant il faudra que je vous en dise plus pour que vous puissiez comprendre. Notre fils aîné, le bras droit de mon mari, son successeur dans ses affaires habitait avec nous. Tout comme ses sœurs, une fois marié, il lui fût attri-

bué un logement meublé flambant neuf, digne de son statut.

Le couple s'était montré très reconnaissant mais peu de temps après, tous les appareils électroménagers furent changés. Les fauteuils, tapis, literies, draps avaient suivi progressivement sans que personne chez nous ne s'en aperçoive. Notre belle fille renouvelait ainsi l'intérieur de la maison de ses parents avec ce que nous avions acheté pour notre fils. Aussi, elle faisait les courses pour chez elle et tant qu'à faire pour eux aussi. Je ne sais pas comment, elle s'y était prise mais elle avait réussi à embobiner son mari pour se faire offrir en son nom une voiture, de l'or et des vêtements de luxe et prélever un salaire conséquent directement sur son compte bancaire. En à peine quelques mois, nous n'avions plus devant nous la douce jeune fille toute timide et frileuse. Si seulement il n'y avait que cela. La métamorphose inouïe de madame lui avait permis de prendre les pleins pouvoirs. Ses desseins de totale débauche étaient ainsi assurés.

Ce qui me fait mal, c'est de voir combien mon fils continue de parler avec fierté de son «trophée». Assurément, en mode snobinarde, très bien foutue, ornée de grandes marques, elle suscitait le délire. Elle devait sûrement apprécier l'effet qu'elle faisait, mais ce n'était pas pour lui, ni pour tomber dans les filets de conquête de leur entourage... Parce que depuis le début, cette fille très mignonne, sans diplôme et sans job, avait un plan en tête. Elle avait misé sur ses atouts physiques pour mettre le grappin sur un pigeon et ensuite récupérer l'amour de sa vie. Je vous assure que la vérité finira par être découverte.

Son ex, un magouilleur de la pire espèce l'avait quittée sans la calculer pour s'installer avec une autre qui lui assurait de quoi faire la fiesta sept jours sur sept. Cet énergumène fut enchanté de la retrouver. Elle avait maintenant le look parfait pour son business et surtout le porte-monnaie bien rempli pour régaler ses frasques. Puisqu'elle en était toujours dingue, sans grande difficulté, il l'avait remise dans sa poche. Ainsi, elle trom-

pait mon fils et ce dernier ne se rendait compte de rien. Durant des mois, elle a profité de notre argent pour entretenir son gugusse et sa famille, jusqu'à ce que nous tombe le relevé bancaire de notre fils entre les mains. Bien sûr, mon mari n'avait pas été long à réagir espérant des réponses. Mais, ce fut de vaines tentatives.

Pour nous punir de notre intrusion dans leurs affaires, notre belle fille avait fait la malle. Elle s'était tirée en prenant soin de raser de fond en comble leur maison et en faisant main basse sur beaucoup d'argent. Sous la menace de suicide de notre fils, nous étions allés, à contre cœur, taper à la porte de ses parents pour une réconciliation. Elle n'y était pas. Nous ne savions pas qu'il aurait été préférable d'aller directement la chercher chez son amant. Au moins, cela nous aurait évité d'être reçus comme des malpropres et d'entendre ces vauriens baver sur notre fils. Ils l'accusaient d'actes de violences sur leur fille qui se plaignait de vivre aux côtés d'un dépravé qui ne dessaoule pas et qui se drogue. C'est là aussi que l'on s'était rendu compte du transfert du mobilier.

Nous avons frisé la crise cardiaque de savoir que notre fils était au courant de l'existence de son amant surnommé «meilleur ami» et qu'elle disait être enceinte. Cherchant à nous apaiser ou à esquiver l'ignoble réalité, il certifiait que personne au monde ne pouvait contester qu'elle porte son enfant. Il pleurait, se tapait la tête contre les murs sous nos yeux, nous implorant de faire l'impossible pour la ramener à la maison.

Mon mari, sous le choc, a refusé catégoriquement le retour de cette saleté chez nous. Il a même dit vouloir déshériter notre fils s'il n'en divorce pas immédiatement.

J'espère de tout mon cœur la désunion définitive de ce couple et qu'on en finisse rapidement avec cette immonde histoire. La situation est bloquée pour l'instant parce que nous sommes très affolés de ce qu'il pourrait nous en coûter. Une chose est sûre, nous ne pouvons en tolérer plus» ■

Mariem Bennani



Assises des Industries Culturelles et Créatives

Le Partenariat Public-Privé et l'Innovation au cœur de la 2^{ème} édition

Sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, les deuxièmes Assises des Industries Culturelles et Créatives (ICC).

Co-organisées par le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication et la Fédération des Industries culturelles et Créatives de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), avec le soutien de l'Union Européenne (UE), ces Assises ont tenu toutes leurs promesses en ouvrant de riches débats autour des enjeux du secteur. Des débats salutaires pour un secteur au potentiel considérable, qui mérite une attention particulière et concertée, pour en faire un levier du développement du Maroc à travers un écosystème à consolider.

Le coup d'envoi des deuxièmes Assises des ICC, a été donné le 2 octobre 2024 à Rabat. Sous le thème: «Célébrer le Patrimoine, Inves-

tir le Progrès», ces Assises ont rassemblé des responsables et experts marocains et étrangers, venus partager leurs expériences et éclairer les chantiers urgents à mener pour faire avancer ce secteur, l'arrimer aux tendances mondiales et en saisir le plein potentiel.

Mohamed Mehdi Bensaid, ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, a ainsi rappelé l'importance de la culture dans la stratégie de développement du Royaume. «Associer industries, culture et création, c'est résumer l'ambition marocaine», a-t-il indiqué, soulignant que «Sa Majesté le Roi Mohammed VI place la valorisation du capital humain et la culture au cœur du développement durable au Maroc».

Neila Tazi, Présidente de la Fédération des ICC, a quant à elle insisté sur l'impact économique

du secteur. Elle a rappelé que, malgré les défis posés par la Pandémie de Covid-19, le secteur des ICC a su rebondir, avec une augmentation de 33 % du nombre d'entreprises créées entre 2019 et 2023. «Les ICC sont le cinquième secteur à la plus forte croissance au niveau mondial», a-t-elle souligné, insistant sur le potentiel du secteur à créer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, qui représentent 50% des effectifs dans les Industries Culturelles et Créatives.

Ces deux allocutions ont été suivies de celle de Makhtar Diop Directeur Général de la Société Financière Internationale (IFC) qui a souligné que «les ICC sont devenues un secteur stratégique pour le groupe Banque Mondiale au regard de son potentiel de croissance et de création d'emplois pour les jeunes, enjeux

majeurs du développement».

Le financement au cœur des débats

L'accès au financement, identifié par la majorité des professionnels comme étant un frein au développement du secteur, a été évoqué à travers des expériences innovantes au Maroc telles que le Crowdfunding. Ce mode de financement ouvrira de nouvelles opportunités notamment dans la phase de gestation des projets, mais également pour de l'investissement plus conséquent. Des expériences réussies à l'international ont permis de débattre de l'intérêt de créer un fond public-privé dédié au financement de projets culturels. Cette approche à mi-chemin entre le sponsoring et le mécénat permettrait aux bailleurs de fonds de faire analyser les projets par des experts qualifiés dans les différentes filières et renforcer la qualité de la production nationale. La Fédération des Industries Culturelles et Créatives (FICC) a annoncé qu'elle présentera sa proposition pour un Statut spécifique à l'entreprise culturelle d'ici fin 2024. La Fédération a également annoncé qu'elle travaille sur l'élaboration d'une proposition de loi sur le mécénat.

Des initiatives qui permettront de mieux répondre aux besoins du secteur et des professionnels qui ont manifesté leur ambition de porter à 1,5 % voir 2% le poids des ICC dans le PIB du pays d'ici 2030 conformément au nouveau modèle de développement. Une ambition qui nécessitera la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

Un élan sans précédent pour les ICC

La deuxième édition des Assises des Industries Culturelles et Créatives, placée sous le signe de l'innovation et du partenariat public-privé, a permis de mettre en valeur des chiffres encourageants, notamment le fait que secteur des ICC ait enregistré 33% de nouvelles créations d'entreprises depuis 2019, et une croissance de 20% d'emplois déclarés. Ces données confortent, selon les professionnels du secteur, l'importance d'accélérer la dynamique pour soutenir un secteur qui a fait preuve de résilience durant la crise du Covid-19 et qui a su se réinventer. Un secteur qui démontre toute son attractivité pour des entrepreneurs dans toutes les filières, qui sont nombreuses, et interagissent en permanence entre elles et avec d'autres secteurs de l'économie nationale tels que le tourisme, l'architecture et l'urbanisme, le commerce et l'industrie, la coopération internationale.

Cinq panels thématiques ont été organisés en marge des travaux des Assises des ICC 2024. Il en est ressorti en priorité, que la créativité retrouve plus que jamais ses lettres de noblesses dans un environnement mondial très compétitif et dont les évolutions technologiques ne cessent de redéfinir les règles du jeu. L'accélération du numérique et de l'intelligence artificielle replace au cœur du dispositif la capacité créative de l'humain et le talent de l'artiste et de l'auteur, ces derniers étant eux-mêmes intimement enracinés dans une histoire et un héritage culturel forts.

A cette occasion des intervenants ont pu rappeler le travail réalisé au Maroc pour préserver le patrimoine matériel et immatériel, et l'importance d'enseigner aux jeunes la protection et la valorisation du patrimoine. Ces

questions gagneront en importance dans les programmes éducatifs et dans la formation des générations actuelle et futures. Armés de cet héritage identitaire et de la maîtrise des nouveaux outils numériques, les générations d'aujourd'hui et de demain contribueront à renforcer l'expérience Maroc, pour qu'elle soit plus interactive, attrayante et immersive.

Organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, la deuxième édition des Assises des Industries Culturelles et Créatives, ont permis de penser l'avenir de ce secteur, créateur de richesses et d'emplois, tout en explorant les nouvelles tendances en matière de gouvernance, de financement et de transformation digitale dans les domaines de la culture et de la création.■

ML & SB

Soutien au secteur culturel et créatif

Tamwilcom et la SFI scellent un partenariat



De g.à.d: David Tinell, Directeur Régional Maghreb de l'IFC et Hicham Zanati Serghini, Directeur Général de Tamwilcom

La deuxième édition des Assises Culturelles et Créatives a été marquée par la signature d'une Convention de partenariat entre la Société Financière Internationale (IFI) du Groupe Banque Mondiale, représentée par son Directeur Régional Maghreb David Tinell, et Tamwilcom, représentée par son Directeur Général, Hicham Zanati Serghini.

Ce partenariat, visant à soutenir le secteur culturel et créatif, se décline en trois étapes clés. Ainsi, une étude de marché sera conduite pour identifier les besoins et opportunités du secteur. Elle permettra à la Société Financière Inter-

nationale et à Tamwilcom de proposer des services d'assistance technique et financière adaptés. Cette étude est prévue pour être finalisée d'ici fin 2024.

Un Programme d'assistance technique sera également mis en place pour accompagner les entreprises du secteur et les partenaires financiers dans l'accès au financement. Ce programme, qui aidera les entreprises culturelles à mieux préparer leurs dossiers, sera lancé en 2025.

Enfin, Tamwilcom et l'IFI uniront leurs ressources pour améliorer l'offre de financement destinée aux entreprises du secteur culturel et créatif au Maroc.■

2M-Trophée Tilila 2024

Changeons de regard sur le Handicap



Khadija Boujanoui en compagnie des membres du Jury de la 6ème édition du Trophée Tilila

La cérémonie de remise du Trophée Tilila, dans sa sixième édition, aura lieu le 10 octobre 2024. Coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de la Femme marocaine, cet événement récompensera les spots publicitaires ayant représenté au mieux la parité, la diversité et l'inclusion sociale.

A quelques jours de cet événement organisé chaque année par la deuxième chaîne nationale, à travers son Comité parité et diversité, une conférence de presse dédiée a eu lieu mardi 1er octobre 2024, à Casablanca.

Lors de cette rencontre modérée par Ihssane Benbel, Rédactrice en Chef et Présentatrice du JT en langue française à 2M, les intervenants étaient unanimes pour dire que le Trophée Tilila est un rendez-vous incontournable dans l'écosystème de la communication publicitaire au Maroc, qui plus est, s'inscrit parfaitement dans la continuité des efforts entrepris par la chaîne de Ain Sebaa, pour lutter contre les stéréotypes, notamment dans les spots publicitaires.

Une publicité plus inclusive, oui c'est possible

Parmi les responsables engagés dans cette lutte, figure la Présidente du Comité Parité et Diversité à 2M. Présente lors de la conférence de pres-

se de lancement de la sixième édition du Trophée Tilila, Khadija Boujanoui a commencé par rappeler le rôle crucial de la publicité dans le changement des mentalités. «En choisissant de représenter les Personnes en Situation de Handicap dans des rôles variés et authentiques, les marques peuvent contribuer à une vision positive et réaliste du Handicap», a-t-elle précisé. Pour Khadija Boujanoui, «(...) le Trophée Tilila 2024 est une manière de reconnaître et de célébrer les talents, les réussites et les contributions positives, de chacun, sans discrimination aucune». La Présidente du Comité Parité et Diversité a lancé un appel à l'ensemble des professionnels et acteurs des secteurs de l'audiovisuel et de la publicité au Maroc, afin de «faire de la représentation authentique du Handicap, une norme et non une exception».

N'ayant pas pu être présent à la cérémonie de lancement du Trophée Tilila 2024, le Directeur Général de 2M, a quand même adressé un petit mot à l'assistance, dans lequel il a affirmé qu'«une publicité inclusive ne doit plus être un rêve, mais une réalité, non seulement pour la cause des femmes, mais en faveur de toutes les composantes

de la société marocaine». Salim Cheikh a expliqué que c'est cette conviction qui a poussé 2M, à travers son Comité Parité et Diversité, à intégrer la cause de l'inclusion du Handicap dans le Trophée Tilila.

«Les médias, comme la publicité, jouent un rôle crucial dans la construction des représentations sociales. Il est de notre devoir en tant que chaîne de télévision et support média de nous engager pour que le handicap qui concerne une famille sur quatre au Maroc soit abordé, représenté et perçu dans la création de contenu et dans la publicité», a déclaré le Directeur Général de 2M.

Prévue jeudi 10 octobre 2024, la soirée de remise des Prix du Trophée Tilila, récompensera dix Spots publicitaires. Ayant fait l'objet d'une présélection pointilleuse, ces Spots publicitaires seront départagés par un Jury composé de personnalités reconnues, tant pour leur expertise dans les métiers du cinéma, de la communication et de l'audiovisuel, que pour leur engagement et militantisme en faveur de l'égalité Femme-Homme et de la diversité. Le Jury du Trophée Tilila 2024 est ainsi composé de Sanaa Akroud, Actrice, Réalisatrice et Productrice marocaine, Rabii Kati, Acteur et Comédien, Zhor Fassi Fihri, Réalisatrice et Productrice et Mohamed Achaour, réalisateur, scénariste et producteur marocain. Le Jury se compose également de Siham El Mechtani El Idrissi, experte en stratégie de croissance, Marketing & Innovation, Ali Boujena, Expert en stratégie Marketing et Communication. Mettant en avant le rôle que joue Soread 2M, pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les disparités dans le domaine de l'Audiovisuel, les membres du Jury du Trophée Tilila 2024, ont souligné que la manière dont les médias décrivent le handicap peut aider à sensibiliser la société aux réalités auxquelles est confrontée cette frange de la population.

En effet, les médias audiovisuels en particulier, jouent un rôle important dans la construction des mentalités et participent à changer la perception qu'ont certains citoyens du Handicap.

2M ne peut ignorer le rôle significatif qu'elle doit jouer pour inciter le changement de mentalité. La deuxième chaîne nationale s'engage ainsi dans une démarche tendant à améliorer la représentation des Personnes en Situation de Handicap dans ses programmes et à contribuer au changement du regard de la société sur les personnes à besoins spécifiques. ■

ML

Concours de court-métrage

La Marche Verte, thème central de la 4ème édition

La 4ème édition du Concours de court-métrage se tiendra sous le thème: «La Marche Verte, vue par les jeunes créateurs de l'image».



s'inscrit cette année (2024), dans le cadre de la commémoration du 49ème Anniversaire de la Marche Verte, consiste à illustrer, à partir d'images d'archives, de fiction ou d'animation, cet événement majeur qui a marqué l'histoire du Maroc. Les candidatures doivent être déposées au Centre Cinématographique Marocain ou via courrier électronique à l'adresse «filmcourtmarcheverte@ccm.ma», avant le 20 octobre 2024.

La fiche d'inscription et les informations concernant le règlement du Concours, sont disponibles sur le site web du Centre Cinématographique Marocain, «www.ccm.ma» ■

Organisé par le Centre Cinématographique Marocain (CCM) en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ce Concours qui

Archives du Maroc De nouveaux équipements pour la préservation du patrimoine documentaire national

L'Institution Archives du Maroc a reçu de nouveaux équipements destinés à la préservation du patrimoine documentaire, dans le cadre d'un Programme baptisé «Renforcement des capacités pour la préservation du patrimoine documentaire au Maroc».

Financé par la République de Corée et mis en œuvre par l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), ledit Programme qui s'étale sur trois ans (2023-2026), vise à renforcer les capacités du Royaume en matière de préservation de son patrimoine documentaire.

Il s'agit de moderniser la restauration et la conservation des archives nationales, tout en améliorant leur gestion, à travers l'acquisition d'appareils sophistiqués, utilisées ce domaine. Il est également prévu que le personnel des Archives du Maroc, suive des formations et des stages afin de mieux maîtriser les techniques utilisées pour la conservation des documents d'archives.

Un séjour de formation et de renforcement des capacités, placé sous le thème: «Capacity building on management of digital records for public», est prévu du 14 au 23 octobre 2024 en Corée. Pour le Directeur du Bureau Régional de l'UNESCO au Maghreb, «la collaboration entre le Maroc, la République de Corée et l'UNESCO ne se résume pas à une simple alliance, mais elle est le fruit d'une vision commune, celle d'un ave-



nir où notre héritage documentaire sera préservé pour les générations futures», a relevé Eric Falt, à cette occasion. «Les archives sont une ressource vitale qui nous aide à comprendre notre passé et à préparer l'avenir», a souligné, pour sa part, l'Ambassadeur de Corée au Maroc, Yeonjean Yoon, soulignant que ces archives jouent un rôle majeur dans la préservation de l'identité. De son côté, le Directeur Général des Archives du Maroc, a Jamaa Baida, a indiqué que «la reconnaissance de l'importance des documents historiques, leur préservation et leur utilisation contribueront au développement des cultures et sociétés», notant que «pour le Maroc, pays millénaire, la préservation et la restauration de ses archives représentent un défi majeur».

Pour rappel, Archives du Maroc, a pour mission principale de conserver le patrimoine archivistique national, de former des archives générales, de les organiser et de faciliter leur consultation à des fins administratives, scientifiques, sociales ou culturelles. ■

Le Reporter

Directrice et rédactrice en chef:
Bahia Amrani

Rédacteur en chef adjoint:
Mohcine Lourhzal

Grand reporter:
Naima Cherii

Rédaction:
Mohamed Nafaa
Patrice Zehr
Bouchra Elkhadir
Ismail Saih
Mariem Bennani
Abderrahman Bennani
Khadija Benzina
Hafida Zahid

Infographistes:
Naima Touhami
Houmam Moudarir

Conception graphique:
Baba.com

Administration:
Bachir Saghir

Diffusion:
Abdelaziz Abid

Accueil:
Magida Rizk

Crédit photos:
AFP
MAP

Photographes:
Soufiane Benkhadra
Ali Achour
Hassan Najibi

Impression:
Idéale

Distribution:
Sapress

Dépôt légal : 172/97
RC : 271.540

Patente : 32100789 - **IF :**
43200205. **CNSS :** 6020078

Numéro de la commission paritaire :
H.F/038-06

Adresse : 1, Sahat Al Istiqlal, 2ème étage – Casablanca 20 000

Téléphone :
(05 22) 54 11 03 - (05 22) 54 11 04

Télécopie : (0522) 54 11 05

e-mail : lereporter@menara.ma

Sites web : www.lereporter.ma

www.lereporterexpress.ma

La chaîne YouTube le Reporter

Fédération Royale Marocaine de Football

La FRMF organise une cérémonie en l'honneur de l'équipe nationale de Futsal

La Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) a organisé mardi 1er octobre 2024 au Complexe Mohammed VI de football à Salé, une cérémonie en l'honneur de l'équipe nationale de Futsal, qui a atteint les quarts de finale de la Coupe du monde de la discipline en Ouzbékistan.



Acette occasion, le Président de la FRMF a félicité les joueurs de l'équipe nationale de Futsal de leur niveau lors de cette compétition mondiale, relevant que certains détails ont entravé leur ambition de remporter le Titre mondial.

Fouzi Lekjaa a souligné que, grâce au Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI, la

Fédération Royale Marocaine de Football a lancé plusieurs chantiers pour le développement du football national aux niveaux régional, continental et international.

Le plafond des attentes des supporters marocains est sans limite, a noté le Président de la FRMF, appelant tous les responsables du Futsal à élaborer un programme d'action visant à promouvoir cette discipline, d'autant plus que le

Maroc s'apprête à présenter sa candidature pour accueillir la prochaine édition de la Coupe du monde.

De son côté, le sélectionneur national, Hicham Dguig a exprimé sa satisfaction de l'accueil de la délégation de l'équipe nationale à son retour d'Ouzbékistan, ajoutant que de nombreuses contraintes ont pesé sur les Lions de l'Atlas lors de cette compétition internationale.

Le capitaine du 5 national, Soufiane El Mesrara, pour sa part, mis l'accent sur les moyens mis à la disposition des joueurs de l'équipe nationale par l'instance fédérale, soulignant la nécessité de poursuivre le travail pour progresser et maintenir les acquis du Futsal au niveau national.

Le Président de la Ligue Nationale de Football Diversifié (LNFD) Taha El Mansouri a, quant à lui, remercié la FRMF et son président des moyens importants mis à la disposition des éléments nationaux lors de la Coupe du monde, saluant les efforts du staff et des joueurs de l'équipe nationale de futsal. ■

CHAN 2025 La date du tirage au sort fixée

La Confédération Africaine de Football (CAF) a annoncé que le tirage au sort des qualifications pour le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2025) se tiendra le mercredi 9 octobre 2024, à 14h00, heure du Caire (11h00 GMT).



leur titre face à des équipes de plus en plus compétitives. Ce tournoi, réservé aux joueurs évoluant dans leurs championnats locaux, représente une opportunité pour le Sénégal de consolider sa place de leader du football africain.

Depuis sa création en 2009, le CHAN s'est imposé comme une vitrine du talent africain, avec des équipes comme la RD Congo, le Maroc et la Tunisie ayant marqué l'histoire du tournoi. Pour cette édition 2025, la CAF a également annoncé une augmentation de 60 % du budget du tournoi, avec une récompense de 2 millions de dollars pour l'équipe victorieuse.

En plus d'accueillir le Championnat d'Afrique des Nations, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie profiteront de cette organisation pour se préparer à l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations en 2027. Le rendez-vous est pris pour le 9 octobre (2024), date à laquelle le sort des équipes sera scellé pour la phase de qualification du CHAN 2025 ■

Cet événement marquera le début des préparatifs pour l'édition à venir, qui se déroulera conjointement au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, du 1er au 28 février 2025.

Pour cette 8ème édition du CHAN, deux tours de qualifications en système aller-retour sont prévus. Le premier tour aura lieu entre le 25 et le 27 octobre, puis entre le 1er et le 3 novembre 2024. Les

équipes victorieuses se disputeront ensuite leur place pour la phase finale lors du second tour, qui se déroulera du 20 au 22 décembre, puis du 27 au 29 décembre 2024.

Le Sénégal, tenant du titre et dirigé par Souleymane Diallo, est attendu de pied ferme pour cette campagne de qualification. Champions en 2022 après un parcours exemplaire en Algérie, les Lions Locaux auront la lourde tâche de défendre

Tournois «ITF J60»

En Algérie, la politisation du sport se poursuit

La sélection marocaine de tennis qui devait participer à des tournois «ITF J60» prévus du 7 au 12 octobre 2024, a été interdite d'entrer sur le territoire algérien.



Qualifications CAN 2025

De nouveaux visages pour les matchs Maroc-Centrafricaine

Walid Regragui a dévoilé sa liste pour les matchs face à la République Centrafricaine, les 12 et 15 octobre 2024 à Oujda, pour le compte des éliminatoires de la CAN Maroc 2025. Cinq joueurs sont convoqués pour la première fois avec les Lions de l'Atlas.

La liste annoncée par le sélectionneur national, jeudi 3 octobre 2024, a maintenu l'ossature du groupe avec cinq nouveautés. Il s'agit du gardien du MAS, Salaheddine Chihab, du défenseur du WAC, Jamal Harkass, du défenseur de Rennes, Abdelhamid Ait Boudlal, du milieu de terrain du Hèlas Verone, Reda Belahyane et de l'attaquant de Lille, Osame Sahraoui. Les grands absents se nomment Hakim Ziyech et Romain Saïss.

Voici la liste des joueurs convoqués par Walid Regragui:

Gardiens de but:

- Yassine Bounou
- Munir El Kajoui
- Salaheddine Chihab

Défenseurs:

- Achraf Hakimi
- Adam Aznou
- Nayef Aguerd
- Noussair Mazraoui
- Abdelhamid Ait Boudlal
- Jamal Harkass
- Abdelkadir Abqar
- Mohamed Chibi

Milieus de terrain:

- Amir Richardson
- Reda Belahyane
- Ismael Saibari
- Bilal El Khannouss
- Sofyan Amrabat
- Oussama Targhalline

Attaquants:

- Osame Sahraoui
- Abdessamad Ezzalzouli
- Amine Adli
- Ayoub El Kaabi
- Youssef En-Nesyri
- Soufiane Rahimi
- Ilias Ben Seghir
- Ilias Akhomac. ■

Arrivée à l'aéroport Houari Boumediène à Alger, le 26 septembre 2024 en provenance de Casablanca via Paris, l'équipe nationale de tennis composée de Yasmine Douyeb, Ghita Sebbar, Ghali Komat, Mehdi Cherkaoui et Amine Jabrani, accompagnée de leur entraîneur Hamid Abderrazak, a été harcelée par les douaniers et la police aéroportuaire algériens qui ont également procédé à la confiscation des bagages de la délégation marocaine, à la recherche de drapeaux marocains. Après une longue nuit cauchemardesque, passée

dans les hangars de l'aéroport d'Alger, les jeunes joueurs marocains, n'avaient d'autres choix que de quitter le pays. Ce n'est qu'à bord de l'avion qu'ils ont enfin pu se rafraîchir et se restaurer.

Cet incident n'est pas le premier du genre. En avril 2024, le Régime algérien avait empêché les joueurs et le staff technique de la Renaissance Sportive de Berkane (RSB) de quitter l'aéroport d'Alger, en raison des maillots officiels de l'équipe marocaine qui contenaient la carte intégrale du Maroc, incluant le Sahara. Là aussi, les autorités algériennes avaient procédé à la fouille et à la confiscation des bagages de la délégation de la RSB, dès son arrivée à l'aéroport. L'obsession malade de l'Algérie pour le Maroc se matérialise de jour en jour. Eprouvant une véritable jalousie à l'égard du Royaume, le Régime d'Alger est prêt à tout, y compris la politisation et l'instrumentalisation du sport, au service de la haine qu'il entretient depuis plus de six décennies, contre le Maroc. Il s'agit également, pour ce pouvoir militaire rejeté par la majorité écrasante des Algériens, de cacher ses échecs diplomatiques cuisants et son incapacité à offrir une vie digne et prospère à un peuple qui souffre de toute sorte de privation. ■

Cyclisme

Le Maroc prend part au Championnat d'Afrique de Course sur Route au Kenya

Le Maroc prend part au Championnat d'Afrique de Course sur Route, prévu du 9 au 13 octobre 2024 au Kenya.

Chez les hommes, l'équipe marocaine de cyclisme est composée de Achraf Ed Doghmy, Adil El Arbaoui, Mouhcine El Kouraji, El Houçaine Sabbahi, Driss El Alouani et Ibrahim Sabbahi. Chez les juniors, les couleurs nationales seront défendues par Marouane Kharbouchi, Yassine Mahah, Mohamed Abdallaoui et Aymane Aït El Karma. Salma Hariri, Malika Ben Allal et Chaimae Zakraoui représentent le Royaume chez les dames. Lors de cette compétition continentale, les éléments nationaux évolueront sous la houlette du cadre national, l'ancien champion Abdelaati Saadoun, assisté par Meriem Rahmouni.



Les compétitions du Championnat d'Afrique de Course sur Route auront lieu dans la ville d'Eldoret située à plus de 2500 mètres d'altitude. Les courses contre la montre individuelles toutes catégories se dérouleront le mercredi 9 octobre, tandis que l'étape contre la montre relais mixte, est prévue le 10 octobre 2024. Les compétitions de ce Championnat se termineront par des courses individuelles pour toutes les catégories les 11, 12 et 13 octobre (2024). ■

ENTREZ DANS LA LÉGENDE

320 PAGES DE FIERTÉ ET D'ÉMOTIONS



Votre exemplaire offert vous attend sur mdjs.ma